



Agenda culturel Page B6
Culture Page B7
Économie Page B2
Les Sports Page B5

LES RÉGIONS



LE DEVOIR, LE JEUDI 20 JUILLET 1995

Un Woodstock à Saint-Ephrem

Rien n'arrête les Beaucerons qui se sont lancés le défi d'attirer quelque 8000 personnes dans un champ du village de Saint-Ephrem pour la tenue, du 4 au 6 août prochain, d'un «Woodstock en Beauce».

L'organisateur, Jacques Hamel, a dû travailler fort pour convaincre ses concitoyens qui ne croyaient pas à son projet. Aujourd'hui, il craint même qu'il y ait trop de monde. «Nous avons des champs de surplus, en attente, dit-il. Le bouche à oreille marche très fort. Des gens nous appellent venant de loin.» Saint-Ephrem-de-Beauce est une paroisse de 1300 habitants située à une vingtaine de kilomètres de Saint-Georges-de-Beauce.

Jacques Hamel voudrait faire du «Woodstock en Beauce» un événement annuel. Il a l'expérience des activités du type, il a fondé le Festival beauceron il y a une quinzaine d'années.

La majorité des groupes qui se produiront à Woodstock en Beauce sont des groupes hommages. La musique de Pink Floyd, The Doors, Jethro Tull, CCR, Offenbach, entre autres, sera à l'honneur.

Les organisateurs s'attendent à recevoir une majorité de jeunes. Ils sont cependant surpris de voir l'intérêt des 30-50 ans pour l'événement.

Une centaine de personnes des environs travailleront à assurer la sécurité lors des spectacles. Les habitants de Saint-Ephrem ne cachent en effet pas leur appréhension face aux possibles problèmes que peut engendrer un spectacle rock d'une fin de semaine. Jacques Hamel se fait rassurant. «On est très bien organisé, dit-il. De la chicane on n'en veut pas et on n'en aura pas. Le billet d'entrée pour la fin de semaine est en prévente à 25 \$ et en vente à l'entrée à 35 \$.

R. D.

Sus à la moule zébrée

L'Est du Québec se mobilise

Rimouski (D'après PC) — L'Est du Québec se mobilise pour contrer l'invasion de la moule zébrée dans les lacs et les rivières à saumon. La population de la région du Témiscouata, dans le Bas-Saint-Laurent, vient de lancer le mouvement et espère faire le tour de la province.

L'action vient de l'Association de protection de l'environnement du lac Témiscouata (APELT). «Nous partons en croisade contre la moule zébrée, qui représente un danger réel pour la survie de plusieurs espèces de nos plans d'eau. Une fois introduite dans un lac, la moule zébrée est indélébile», explique le principal instigateur de cette campagne de sensibilisation, Alain Tardif, directeur de l'APELT.

Pour contrer ce phénomène, l'APELT a implanté une première station de lavage permanente au Témiscouata, grâce à une contribution humaine et financière de 6000 \$ de Papier Cascades Cabano. La station sera inaugurée lundi prochain. «Dans deux tournois de pêche, au grand lac Squatec et au lac Témiscouata, on a identifié six cas à risque de contamination de pêcheurs provenant de la région de Trois-Rivières», dit M. Tardif.

La moule zébrée se propage à partir d'œufs microscopiques qui se fixent sur les hydravions, les bateaux ou l'équipement des plongeurs.

L'APELT produira un guide d'intervention applicable à travers la province. Au Bas-Saint-Laurent, sur 33 plans d'eau identifiés comme étant propices à la colonisation de la moule zébrée, 21 sont facilement contaminables.

En Gaspésie, toutes les rivières à saumon sont potentiellement contaminables et 13 lacs sur 26, aussi. Le projet de sensibilisation de l'APELT nécessite des fonds de 40 000 \$, dont 12 000 \$ viennent du ministère de l'Environnement et de la Faune. Quinze des 20 municipalités du Témiscouata ont injecté de l'argent.

Chaque moule zébrée peut pondre de 30 000 à 40 000 œufs par année. Le mollusque a été introduit en Amérique du Nord en 1985. La moule a envahi les Grands Lacs, le sud de l'Ontario et tout le nord des États-Unis. Au Québec, la zone des eaux douces du fleuve Saint-Laurent, jusqu'à l'archipel de Montmagny, est infestée.

Le rêve du Klondike... en Beauce

Le diable serait assis sur des pièces d'or depuis 1775

RACHEL DUCLOS
LE DEVOIR

Quand le colonel américain Benedict Arnold a conquis Québec, en 1775, son bateau rempli d'or a chaviré dans la rivière Chaudière, à la hauteur de Beauceville. Le trésor n'a jamais été retrouvé. La légende veut que le diable soit assis dessus.

Le malin en laisse cependant échapper des miettes, quelques pépites qui se retrouvent dans le fond des rivières beauceronnes. Michel Laflamme et Jean-Luc Saint-Laurent, respectivement camionneur et ramancheur, écument toutes les fins de semaine les rivières et ruisseaux de la région.

A l'aide d'une pelle et du traditionnel plat à sasser, il retournent des kilos de terre qu'ils brassent puis inspectent minutieusement. La seule différence entre leur travail et celui de leurs ancêtres est que le plat à large bord qu'ils utilisent est en plastique vert au lieu de métal.

«On fait ça pour s'amuser, dit Jean-Luc, on n'espère pas faire de grandes découvertes.» C'est du moins ce qu'ils clament tout haut. Mais dans le creux de l'oreille et en se la faisant tirer un peu, Michel avoue: «Peut-être qu'un jour on fera une grande découverte. J'espère.» Ils jurent cependant ne pas être possédés par la fièvre de l'or qui dévore et ne laisse aucun répit.

Les deux compères écument depuis cette année le ruisseau des Meules, à Beauceville. Ils travaillent sur les traces des compagnies minières qui, au début du siècle, ont farfouillé dans les cours d'eau beaucerons à la recherche d'or.

Les compagnies, après en avoir tiré ce qu'elles pouvaient, ont tout laissé en plan. Une voie ferrée à moitié démembrée, des fils télégraphiques qui traînent çà et là. Il reste également des bouts de «sluice» (ou dalle), un appareillage qui a servi à nettoyer le gravier et à y retenir l'or.

Les deux prospecteurs regardent le gâchis avec indignation. Ils ont choisi d'utiliser des méthodes artisanales qui n'endommagent pas l'environnement. Ils sont aussi passionnés de géologie et d'archéologie. Ils inspectent minutieusement les roches qu'ils voient, ramassent des vestiges amérindiens et écartent dédaigneusement les vieux clous rouillés laissés par les compagnies minières.

Chaussés de cuissardes, habillés jusqu'au cou pour se protéger des moustiques voraces, ils pataugent dans l'eau. Il fait beau et chaud en ce samedi de juillet et les moustiques ont oublié le rendez-vous. Le site est enchanteur. Il ne manque que l'ami chevreuil qui, souvent, vient les voir travailler.

Michel est dans l'ancien lit du ruisseau, dans une zone qui a déjà été exploitée par les compagnies. Il remplit son plat à ras bord, puis le déteste un peu plus loin avec des mouvements circulaires. Il trempe le plat dans l'eau. En le tournant sur lui-même, il le penche et vide du sable. Quand il ne reste plus d'eau, il recommence. L'or, plus pesant que l'eau et le sable, se loge au fond. Michel inspecte les restants. Pas de chance. Il trouve quelques brindilles d'or, dont la plupart sont «polluées», dit-il. Elles sont de couleur argentée, envahies par le mercure qui se colle à l'or et dont les compagnies minières se servaient pour le détecter. Il faut chauffer la pépite pour la débarrasser du polluant.

Jean-Luc, à quelques mètres en amont, récolte les fruits de trois semaines d'efforts. Il a creusé un immense trou, une «piscine», dit-il, entre de gros ro-



PHOTOS RACHEL DUCLOS

Toutes les fins de semaine, Jean-Luc Saint-Laurent s'adonne à son passe-temps favori.

chers. L'or a tendance à s'échouer au pied des roches et à couler à travers le gravier jusqu'au roc. Jean-Luc travaille avec une «sluice». L'instrument, qui ressemble à une échelle, est équipé d'un treillis et d'un tapis. La «sluice» est installée à plat dans la rivière et Jean-Luc y déverse le contenu de gravier de la piscine. Le courant nettoie le surplus et les barreaux retiennent l'or. Quand il est certain de faire des découvertes intéressantes, le prospecteur du dimanche travaille au plat, trop pressé pour attendre que la rivière fasse le travail à sa place. La plupart du temps, la rivière lui donne raison. Il vient de trouver une pépite intéressante (qui ne fait pourtant que quelques millimètres). L'or, pur, scintille au soleil. Il le prend, le met en bouteille et retourne dans son trou. Le meilleur est à venir, croit-il.

Les deux compères sont au ruisseau beau temps mauvais temps. Ils ne font pas fortune, mais trouvent suffisamment de matériel pour garder l'envie d'y retourner. Michel calcule qu'en trois ans, il a récolté de 1200 à 1500 \$ d'or. Bientôt, il en aura suffisamment pour se couler, lui-même, une bague.

On est loin des découvertes de la fin du siècle dernier où des pépites pesant jusqu'à 46 onces ont été trouvées. Le diable, pas si malin que les prospecteurs, a laissé échapper une tonne et demie d'or de 1835 à 1987.

Un des deux compères aura bientôt assez d'or pour se couler une bague

Une longue histoire

La première ruée vers l'or canadienne a eu lieu en Beauce, au milieu du siècle dernier.

En 1835, Clothilde Gilbert, âgée de huit ans, a découvert une pépite d'or de la grosseur d'un œuf de pigeon dans la rivière Gilbert, qui s'appelait alors Touffe-de-Pins. Une première ruée, qui a duré une dizaine d'années, a alors eu lieu. Les compagnies ont retourné la terre et creusé des puits près des rivières pour rejoindre le roc, là où s'échoue l'or.

La véritable fièvre de l'or en Beauce a cependant commencé quand les frères Poulin ont récolté 72 onces d'or en une seule journée, en 1863. «Ils sont tous de simples cultivateurs et travaillent avec Narcisse Poulin, raconte Jean-Luc Deslandes, président de l'Association des prospecteurs Estrie-Beauce-Appalaches. Celui-ci vit avec sa famille dans une maison pourtant très rustique mais, dans un coin du placard, des assiettes à soupe regorgent de pépites d'or de toutes grosseurs.»

En moins de deux, le village de Saint-Simon, devenu Saint-Simon-les-Mines, a été envahi de prospecteurs. «Des centaines de personnes accourent des États-Unis et de l'Europe se ruent alors sur les bords de la rivière Chaudière et des profits immenses sont réalisés dans un court laps de temps», dit M. Deslandes.

Les rivières ont été retournées de fond en comble, jusqu'à ce que les filons abitiens soient découverts, au début des années 20. Il y a maintenant à peine une centaine de prospecteurs amateurs dans la région. Ils recherchent la provenance de cet or qui s'est effrité dans le gravier des rivières.



Le tourisme en région

Parcs nationaux et plages séduisent les vacanciers

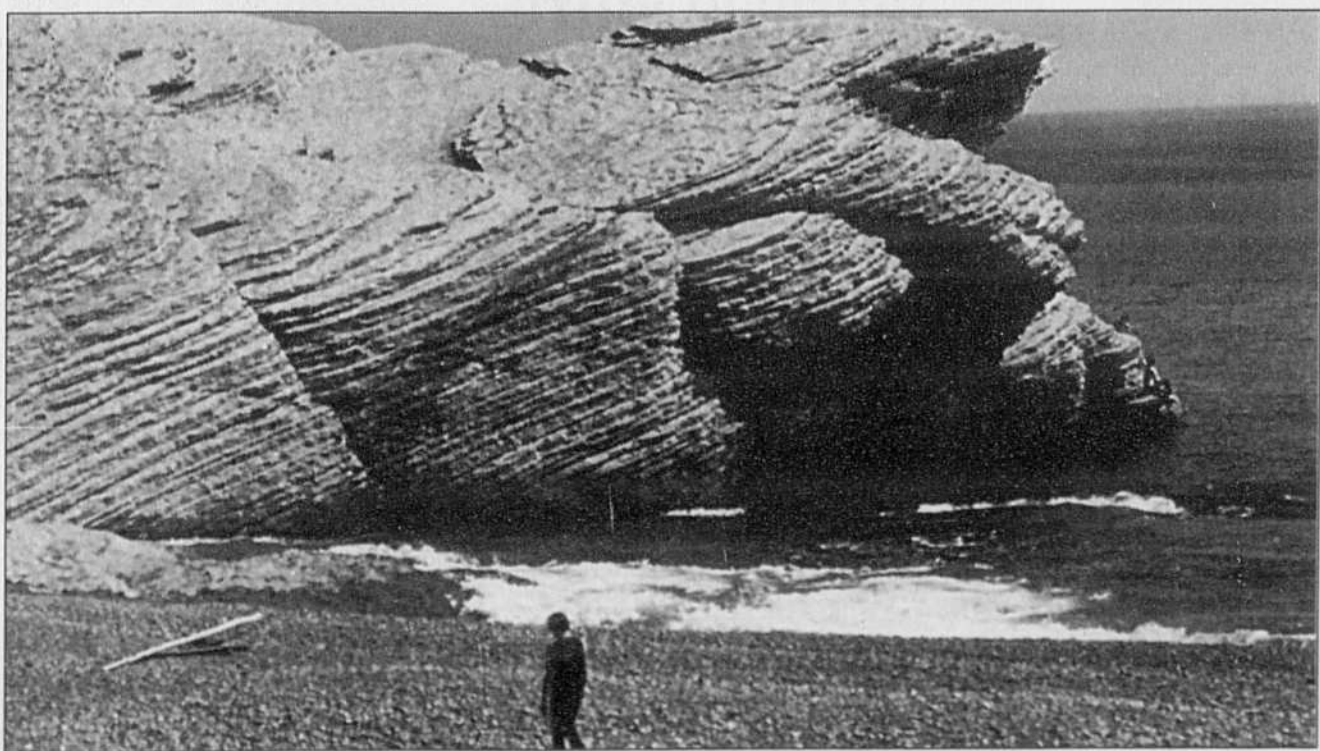


PHOTO ARCHIVES

Le cap Bon-Ami au parc Forillon.

Les touristes qui voyagent au Québec cette année délaissent légèrement les musées pour prendre d'assaut les parcs et les plages de la province, question de jouir en milieu plus tempéré de la canicule qui sévit depuis quelques semaines.

La plupart des kiosques d'information touristique du Québec enregistrent, depuis le début du mois de juin, une hausse importante de l'achalandage.

Ainsi, l'Abitibi-Témiscamingue a accueilli, jusqu'à maintenant, 20 % plus de voyageurs que l'année dernière à pareille date. La Gaspésie, en juin, a reçu 6,6 % plus de touristes que le même mois l'année dernière. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean se maintient au même niveau que l'an dernier, parce que la saison passée a été «exceptionnelle», commente Gervais Coulombe, président de l'Association touristique régionale.

L'Estrie continue de hausser sa cote. Sans avoir compilé les résultats des premières semaines de la saison touristique, le président de l'Association touristique régionale, Alain Larouche, affirme que le nombre de touristes est en hausse dans sa région.

Au Lac-Saint-Jean comme en Estrie, ce sont les plages qui attirent la foule. Ainsi, l'an passé, saison de pluie, les touristes qui visitaient le Royaume se rendaient en majorité au Saguenay. Cette année, ils délaissent les musées et le fjord pour envahir les plages et patauger dans l'eau tempérée du lac Saint-Jean. Le zoo de Saint-Félicien marche très bien... jusqu'à 13 heures. Après quoi, les gens se

précipitent à la plage.

En Estrie, même scénario. Les lacs attirent de plus en plus de gens, tant pour la baignade que pour les sports aquatiques. Les pistes cyclables sont également fort achalandées.

En Gaspésie, les deux nouveaux traversiers — Rivière-au-Renard-Anticosti-Côte-Nord et Carleton-Les-Îles — attirent beaucoup de gens, selon l'Association touristique régionale. Toutefois, l'affluence ne se fait pas sentir au kiosque d'information touristique de Carleton, qui enregistre une baisse d'affluence. Celle-ci serait cependant imputable au démantèlement du bureau, maintenant situé dans un endroit peu accessible. Le sempiternel rocher Percé garde toujours la cote.

Les parcs sont très populaires. Le parc d'Aiguelle en Abitibi, les parcs Forillon et de la Gaspésie, les quatre parcs de l'Estrie sont fort visités.

Il semble que les associations touristiques régionales se soient bien préparées pour connaître une saison touristique exceptionnelle. Certaines que les Québécois resteraient chez eux et que les Américains passeraient la frontière en masse, elles ont annoncé à grands frais dans différents médias. De plus, plusieurs ont désormais, pour la première année, une ligne téléphonique sans frais. Les demandes d'information sur les régions ont donc augmenté considérablement. Reste à voir si elles aboutiront de façon à maintenir l'affluence jusqu'à la fin.

R. D.

ÉCONOMIE

XXM	TSE-300	DOW JONES	S CAN	OR
-27,68	-59,97	-57,41	-0,19	+0,85
2254,03	4607,45	4628,87	73,29	390,45

Greenspan réitère son optimisme

Washington (Reuter) — Le président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, a déclaré mercredi que les perspectives de l'économie américaine étaient encourageantes.

Estimant que le pire était peut-être passé maintenant, il a dit s'attendre à une accentuation de la croissance au second semestre.

Dans son allocution semestrielle Humphrey-Hawkins au Congrès sur la situation de l'économie américaine, il a déclaré que l'on ne pouvait pas exclure totalement une récession dans un proche avenir mais que les risques maximaux d'une telle évolution semblaient maintenant du passé.

«Dans l'ensemble, les perspectives économiques sont encourageantes, en dépit de risques inévitables», dit-il, dans le texte, rédigé à l'avance, de cette intervention auprès de la sous-commission bancaire de la Chambre des représentants.

Les perspectives, concernant l'évolution de l'inflation, se sont améliorées plus rapidement que prévu, assure-t-il, disant que celles-ci sont maintenant moins inquiétantes qu'on ne le pensait un peu auparavant cette année.

Les déclarations du président de la Fed interviennent alors même que des signes de plus en plus nombreux semblent montrer que l'économie surmonte son ralentissement du deuxième trimestre et s'apprête à se renforcer.

La Fed a elle-même pris sa part dans cette amélioration début juillet en réduisant les taux d'intérêt à court terme pour la première fois depuis près de trois ans.

Selon les estimations d'Alan Greenspan, l'économie pourrait avoir connu une croissance zéro au deuxième trimestre, après une expansion de 2,7 % au premier et de 5,1 % sur les trois derniers mois de 1994.

Mais, «nous avons peut-être passé le point de risque maximum», dit le président de la Fed. «Ce qui semble le plus probable (pour l'avenir) c'est un redressement (...) pendant le reste de cette année et un rythme d'expansion modéré l'an prochain, avec une économie qui tournera sensiblement au rythme de ses capacités».

Alan Greenspan avance plusieurs raisons pour justifier la confiance avec laquelle il envisage l'avenir.

Il estime notamment que maintenant que l'effet négatif de la crise mexicaine sur les exportations américaines est en grande partie du passé et le commerce extérieur des États-Unis devrait s'améliorer grâce à la position très favorable des marchandises américaines face à la concurrence sur les marchés mondiaux.

Les réductions des stocks, bien qu'importantes, semblent néanmoins limitées, observe-t-il, disant qu'il y a peu de risques que ce déstockage débouche sur une sérieuse récession. L'économie devrait en outre être soutenue, croit-il, par la vigueur des marchés des actions et obligations et la bonne santé financière des banques.

Alan Greenspan rappelle dans cette déclaration la détermination de la Réserve fédérale à parvenir à la stabilité des prix, insistant sur le fait que c'est, pour elle, le meilleur moyen de soutenir l'économie dans la durée.

Comme, il l'avait déjà fait auparavant, il met l'accent sur l'intérêt de réductions supplémentaires du déficit budgétaire, s'inscrivant en faux contre ceux qui disent y voir un risque pour l'économie. Il précise que la baisse des taux d'intérêt à long terme protégerait l'économie des risques que pourraient lui faire courir de nouvelles réductions du déficit, et il insiste sur le fait que la Fed tiendra compte de ces risques éventuels dans la détermination de sa politique monétaire.

Vertige à Wall Street

Une chute des titres de haute technologie et le discours du président de la Réserve fédérale ont fait plonger l'indice Dow Jones en matinée

New York (AFP) — Wall Street a donné le vertige aux opérateurs hier, plongeant de plus de 130 points à la suite de la chute des valeurs de la haute technologie et d'incertitudes sur l'interprétation à donner à des propos d'Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale américaine.

La bourse new-yorkaise s'est ressaisie en fin de séance et le Dow Jones, l'indice des valeurs vedettes, ne perdait finalement plus que 57,41 points en clôture, à 4628,87 points. Mais elle a connu en début d'après-midi sa plus forte chute en près de quatre ans.

En revenant de déjeuner, vers 13h, les opérateurs ont trouvé une bourse en pleine déconfiture. La panique qui a suivi n'a fait qu'amplifier le mouvement.

Les coupe-circuits automatiques, qui limitent les transactions informatisées dès que le Dow Jones perd plus de 50 points, n'ont d'abord pas réussi à limiter les dégâts. Il a fallu que l'un des plus importants indicateurs boursiers, le Standard and Poor's 500, soit suspendu pour que Wall Street reprenne un semblant de souffle et réduise ses pertes à 80 points.

Le répit ne devait toutefois être que de courte durée. Le Dow Jones plongeait de nouveau vers 14h30, frôlant les 120 points de pertes. Une chas-

se aux bonnes affaires renversait finalement la tendance en fin de séance.

En fin de matinée, Wall Street était déjà déprimée par le retournement des valeurs informatiques. Les titres de la haute technologie chutent depuis deux jours, après la publication de résultats qui ne répondent pas forcément aux espérances des analystes.

Toute bonne chose a une fin

Surtout, les géants IBM, Microsoft et autre Intel ont clairement souligné que l'accroissement exponentiel de la demande en micro-ordinateurs ne pourrait pas se poursuivre au rythme fou de ces derniers temps.

Dans cette ambiance de désertion, la nouvelle a retenti d'une envolée des taux sur le marché obligataire. «Les investisseurs (sur Wall Street) ont profité de cette occasion pour liquider massivement», a expliqué Ed La Varnway, analyste chez First Albany.

Le marché obligataire n'avait d'abord pas su comment réagir aux propos encore plus nuancés qu'à l'habitude du président de la Fed, se demandant s'ils annonçaient une nouvelle réduction prochaine des taux d'intérêt, leur maintien, voire leur relèvement.

M. Greenspan, connu pour son habileté à dérouter les spéculateurs, a déclaré «au bout du compte encourageantes» les perspectives de croissance de l'économie américaine, tout en avertissant qu'il était trop tôt pour écarter tout risque de récession.

M. Greenspan «a joué son rôle de président de la Fed», a noté un ancien vice-président, Prestin Martin. «Il a parlé des plus et des moins de l'économie».

Vers midi, le marché a semblé décider que ce discours éloignait les probabilités d'un assouplissement prochain de la politique monétaire de la Réserve fédérale. Le taux moyen sur les obligations du Trésor à 30 ans, principal baromètre de ce marché, grimpa jusqu'à 6,89 % contre 6,76 % la veille au soir.

Selon la plupart des analystes, les montagnes russes de mercredi ne constituent qu'une correction dans un marché déjà volatil à cause de l'approche d'échéances boursières vendredi. Le Dow Jones vole en effet de sommet en sommet depuis le début de l'année.

Selon Andrew Neff, analyste chez Bear Stearns, la baisse des cours va au contraire aider le marché à repartir. «Il y a là des affaires à saisir», a-t-il lancé.

Le Fonds donne un coup de pouce à l'industrie du vêtement

Une maison de commerce fera la promotion des produits québécois à l'étranger

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Pour contrer ce qu'il appelle la «dégradation rapide» de l'industrie québécoise du vêtement au Québec, le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ) met sur pied une maison de commerce afin de relancer les exportations de ce secteur aux États-Unis.

Le Fonds consacrera 600 000 \$ à cette expérience, nommée Source-Québec vêtements, qui durera de 12 à 18 mois. On n'est pas encore assuré de la viabilité de cette vitrine qui prend la forme d'une société en commandite.

«C'est un projet-pilote», a indiqué Roger Giraldeau, vice-président du Fonds de solidarité. Cet investissement sert à prouver la viabilité du concept d'une maison de commerce de l'habillement. Selon une «étude préliminaire», une autre injection «d'environ 1 million \$» serait par la suite nécessaire pour lancer définitivement cette maison de commerce, «qui pourrait devenir le tremplin d'une véritable stratégie de développement pour le secteur de l'habillement au Québec», souligne l'institution financière. Le Fonds se satisfait de ce que Source-Québec contribue à la conclusion de ventes atteignant quelques millions de dollars à sa première année d'existence, a souligné M. Giraldeau.

Dégradation rapide

Cette initiative découle d'une étude sectorielle sur l'industrie de l'habillement effectuée par le service de recherche et d'analyse de marchés du Fonds de solidarité. Cette étude fait état, notamment, de la dégradation rapide de cette industrie et conclut que les petites entreprises québécoises doivent être plus dynamiques dans leur mise en marché à l'étranger, en particulier aux États-Unis. Au Québec en 1986, 75 000 personnes travaillaient dans l'industrie du vêtement. Mais le secteur a perdu 12 000

emplois depuis, note Daniel Mignon, l'analyste du Fonds qui s'est chargé de cette étude.

Instaurateur et principal commanditaire du projet, le Fonds soutiendra ainsi «les efforts de développement des marchés extérieurs que les petites entreprises de ce secteur n'ont ni les moyens, ni le temps d'effectuer», fait-il valoir.

«Un regroupement à but non lucratif dans le domaine du vêtement pourrait se joindre au Fonds», a laissé savoir M. Giraldeau, qui n'a pas voulu nommer l'organisme.

Créée sur le modèle des maisons de commerce («trading houses») du Japon, de l'Allemagne ou de la France à l'étranger, la

société Source-Québec vêtements est dirigée par Robert Reuben Koffler. Elle rassemblera les fabricants québécois de vêtements sous une même bannière afin de stimuler leurs exportations, testera la réponse du marché des États-Unis eu égard à la fabrication de vêtements au Québec et évaluera la capacité des fabricants et sous-traitants québécois à s'adapter aux exigences des clients américains.

Selon les données émanant de l'industrie du vêtement, chaque million de dollars de ventes au prix de gros dans ce secteur crée plus de 20 emplois de fabrication, principalement dans de petites entreprises qui sont la plupart du temps situées en périphérie des grands centres.



PHOTO ARCHIVES

Au Québec, l'industrie du vêtement a perdu 12 000 emplois depuis 1986, selon une analyse du Fonds de solidarité.

Querelle autour de la coquille Saint-Jacques

Le Canada conteste devant l'OMC une décision française concernant l'étiquetage des pétoncles importés

Genève (AP, PC) — L'Organisation mondiale du commerce (OMC) a annoncé hier qu'elle formerait un comité pour savoir si certaines pratiques d'étiquetage françaises nuisent aux exportations canadiennes de pétoncles.

Le Canada est le deuxième fournisseur mondial de pétoncles en France, précédé par la Nouvelle-Zélande. En 1994, il en a exporté pour 14,6 millions \$.

Le problème, aux yeux des exportateurs canadiens, vient d'une décision française de 1993.

Les pétoncles jadis exportés sous l'étiquette «noix de Saint-Jacques» ou «noix de coquille Saint-Jacques» doivent maintenant être vendus sous le nom «pétoncle (Saint-Jacques)», un terme moins attirant.

Et l'an prochain, la France exige que les étiquettes ne portent plus que le seul nom «pétoncle», sans référence au nom propre Saint-Jacques, auquel sont associés les pétoncles français.

Le ministre canadien du Commerce Roy MacLaren a déclaré hier que le Canada avait demandé à l'OMC d'étudier la question.

Ces nouvelles exigences sont «arbitraires et constituent une discrimination à l'égard des produits canadiens qui ont été vendus en France sans problèmes depuis plus de 40 ans», a-t-il dit.

Les pétoncles canadiens auraient la même couleur, la même taille, la même texture et la même apparence que les pétoncles français.



toncles français.

Feu vert au mariage entre Swissair et Sabena

Bruelles (AP) — La Commission européenne a donné hier son feu vert définitif au mariage entre les compagnies aériennes helvétique Swissair et belge Sabena. Cette alliance donnera naissance à la quatrième compagnie européenne, qui devrait transporter 12 millions de passagers par an.

Les deux compagnies ont précisé mercredi qu'elles initieront une série de chantiers en vue de concrétiser diverses améliorations sur le plan du service au client, de la présence sur les marchés ainsi que de la performance économique. Les clients en sentiront les premiers effets à partir de la saison d'hiver, qui commence le 29 octobre prochain.

Le gouvernement belge, Sabena et Swissair avaient signé un contrat de base le 4 mai dernier. La Commission européenne avait ouvert une enquête sur cet accord le 25 mai. Elle craignait que Sabena perde son indépendance et qu'un monopole s'instaure dans les vols entre la Belgique et la Suisse.

La compagnie suisse a l'intention d'acquiescer 49,5 pour cent du capital de son nouveau partenaire. Elle souhaite pouvoir augmenter sa participation à 62,25 pour cent dès que le cadre réglementaire de l'Union européenne le permettra. L'Etat belge détient de son côté une option de rachat des actions de Swissair si la nécessité de protéger des intérêts belges majeurs se présentait.

Léger recul de l'inflation au Canada

Ottawa (PC) — Le taux annuel d'inflation était en baisse au Canada en juin. Il est passé de 2,9 % en mai à 2,7 % le mois dernier, a indiqué mercredi Statistique Canada. Il s'agit d'une première baisse du coût de la vie depuis décembre.

Ce sont les prix de l'essence, des véhicules neufs, de l'assurance automobile et des frais d'intérêts hypothécaires qui ont le plus augmenté en juin. Les prix des vêtements, des équipements de sport, du gaz naturel et des produits d'hygiène personnelle ont par ailleurs baissé.

L'agence fédérale de statistique a cependant précisé qu'en fait, le taux d'inflation n'a pas bougé entre mai et juin.

Les coûts des meubles, des appareils ménagers et électroniques sont venus annuler la hausse des prix des aliments, de l'électricité et du papier.

EN BREF

MÉTRO LANCE LA NOROIS DRY

(PC) — Métro-Richelieu a profité de sursis que lui a accordé la cour d'appel pour lancer une nouvelle marque de bière: la Norois Dry. Depuis près d'un an, la chaîne d'alimentation a vendu près de 16 millions de bouteilles de Norois Premium, presque le double des ventes prévues. L'association des brasseurs, conjointement avec Labatt et Molson-O'Keefe, a entrepris une bataille visant à interdire à Métro de vendre cette marque, lui reprochant d'être devenu indirectement un brasseur par l'intermédiaire de la firme ontarienne Lakeport, qui brasse la Norois. La Régie des alcools et la cour supérieure ont confirmé cette vision des choses mais la cour d'appel a accordé un sursis à Métro, jusqu'à ce qu'une décision sur le fond soit rendue. La cause devrait être entendue en décembre.

TÉLÉPHONES PORTATIFS

Bell Canada International investira 4,8 millions \$ dans Astel Tokyo, un consortium regroupant une centaine de sociétés japonaises et internationales. Astel qui détient une licence d'exploitation d'un réseau PHS (Personal Handyphone System) dans l'agglomération de Tokyo prévoit commencer à offrir le service PHS en octobre 1995. Le PHS est une norme japonaise pour les téléphones portatifs qui utilise des transmetteurs de très faible puissance fonctionnant dans un petit rayon. On s'attend qu'il y ait 40 millions de clients PHS au Japon dans 15 ans.

NET REDRESSEMENT POUR DMR

(PC) — Le Groupe DMR Inc. déclare un net redressement de son bénéfice pour l'exercice financier terminé le 31 mai 1995. Le bénéfice net s'élève à 5 060 000 \$, soit 36 cents par action, comparativement à une perte nette de 3 358 000 \$, soit 24 cents par action, en 1994. Les revenus nets ont augmenté de 13 pour cent, passant de 243 700 000 \$ à 276 280 000 \$. Les revenus bruts qui se chiffraient à 270678000 \$ au dernier exercice, atteignent 299 045 000 \$. Les liquidités se sont sensiblement améliorées à la faveur d'une augmentation de 4135000 \$ de l'encaisse et de quasi-espèces, et d'une baisse de 8858000 \$ de la dette à long terme. M. Pierre Ducros, président du conseil, président et chef de la direction, s'est dit satisfait des résultats d'ensemble de 1995.

BON TRIMESTRE POUR STONE

Stone-Consolidated, comme toutes les autres papeteries, voit ses résultats s'améliorer. Elle déclare un bénéfice net de 40,9 millions \$ pour le premier trimestre de 1995 et de 62,2 millions \$ pour le semestre, en comparaison de pertes de 8,2 et 18,2 millions \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires fut de 369,5 millions \$ pour le trimestre et de 692,4 millions \$ pour le semestre, en comparaison de 241,7 et 500,2 millions \$ l'an passé. Le papier journal est devenu une denrée rare et son prix qui avait connu une hausse de 75 \$ US la tonne en mai connaîtra une autre augmentation de 75 \$ le 1er septembre prochain.

DEVICES ÉTRANGÈRES (EN DOLLARS CANADIENS)

Afrique du Sud (rand)	0,3972
Allemagne (mark)	0,9919
Australie (dollar)	1,0354
Barbade (dollar)	0,7033
Belgique (franc)	0,049162
Bermudes (dollar)	1,3808
Brésil (real)	1,5519
Caribbes (dollar)	0,5204
Chine (renminbi)	0,1699
Espagne (peseta)	0,01192
États-Unis (dollar)	1,3645
Europe (ECU)	1,8534
France (franc)	0,2852
Grèce (drachme)	0,00642
Hong Kong (dollar)	0,1812
Indonésie (rupiah)	0,000635
Italie (lire)	0,000871
Jamaïque (dollar)	0,0459
Japon (yen)	0,01562
Mexique (peso)	0,2474
Pays-Bas (florin)	0,9048
Portugal (escudo)	0,00966
Royaume-Uni (livre)	2,1825
Russie (rouble)	0,000307
Singapour (dollar)	0,9961
Suisse (franc)	1,2114
Taiwan (dollar)	0,0535
Venezuela (bolivar)	0,00824

SOURCE BANQUE DE MONTRÉAL

ÉCONOMIE

Enquête sur la Barings

Il reste de vastes zones d'ombre

London (AFP) — Le rapport de la Banque d'Angleterre sur la faillite de la Barings, qui accuse surtout son représentant à Singapour Nick Leeson et la direction de la banque d'affaires, laisse de nombreuses questions sans réponse, en particulier sur la façon de prévenir ce type de faillites.

Pour l'opposition travailliste en Grande-Bretagne, la Banque d'Angleterre a clairement échoué dans son rôle de supervision et une réforme de fond doit être envisagée.

Le rapport officiel, publié mardi, représente «une mise en accusation accablante de la façon dont la Banque d'Angleterre supervise les banques», a estimé mardi soir Gordon Brown, le chancelier de l'Échiquier du cabinet fantôme. Il a exigé l'ouverture d'une enquête «pour déterminer si la banque doit garder son rôle de supervision, ou si elle doit le céder à une nouvelle commission bancaire».

Après les faillites de Johnson Matthey Bankers en 1984, de la Bank of Credit and Commerce International (BCCI) en 1991 et de Barings en février, «nous devons faire beaucoup plus pour garantir une supervision efficace et pour renforcer la confiance dans l'intégrité de notre système financier», a-t-il lancé.

Mais le chancelier de l'Échiquier a maintenu qu'une réforme en profondeur n'est pas nécessaire, et il a jugé suffisant que la Banque d'Angleterre s'engage à renforcer ses procédures de contrôle. Kenneth Clarke a minimisé la responsabilité de la banque centrale dans la chute de Barings en affirmant à la Chambre des Communes que «rien ne permet d'affirmer que la Banque d'Angleterre aurait pu éviter cette faillite».

Le gouverneur de la banque centrale Eddie George a d'autre part estimé qu'il serait probablement impossible de poursuivre en justice les dirigeants de la plus vieille banque d'affaires britannique. La vingtaine de responsables qui ont quitté Barings après sa reprise en mars par le groupe bancaire néerlandais ING pourraient même, selon lui, retrouver des postes à responsabilités dans la City.

Le rapport a montré que Nick Leeson, 28 ans, considéré comme le meilleur élément de Barings, avait fait perdre de l'argent à sa banque depuis son arrivée à Singapour en 1992. Ses pertes, dissimulées grâce au compte secret 88888 — chiffre chinois porte-bonheur —, ont bondi pendant les premières semaines de 1995 jusqu'à atteindre 827 millions de livres (environ 1,3 milliard de dollars) fin février. En raison d'un manque de contrôles internes, les dirigeants de Barings ne se sont pas rendus compte des risques que Leeson prenait, sur des marchés sophistiqués qu'ils ne comprenaient pas, selon le rapport. Ils se préparaient même à lui verser une prime de 450 000 livres (720 000 dollars) au titre des bons résultats qu'il affirmait avoir produits en 1994.

Un certain nombre de signaux d'alerte ont été ignorés. Barings a par exemple laissé à Nick Leeson la responsabilité à la fois des transactions et de leur règlement administratif, et a effectué sans ciller de gros transferts de fonds vers Singapour.

Le chancelier de l'Échiquier a reconnu qu'on ne savait toujours pas si Nick Leeson, qui a refusé de collaborer à l'enquête, avait agi seul et qu'on ne connaissait pas ses motifs. Pour éclairer les zones d'ombre, il faut attendre le rapport officiel de Singapour et le témoignage de Nick Leeson lui-même. Comme son avocat Stephen Pollard, des députés de tous bords ont demandé qu'il soit extradé vers la Grande-Bretagne, et non vers Singapour, pour donner sa version des faits. Lisa Leeson a demandé hier au premier ministre John Major d'intervenir pour que son mari puisse être jugé en Grande-Bretagne.

Les assureurs veulent offrir des services bancaires

Ottawa (PC) — La compagnie d'assurance-vie London Life demande à Ottawa, au nom de l'industrie de l'assurance-vie, le droit d'offrir des services bancaires.

La requête fait partie d'une soumission présentée au ministère des Finances dans le cadre de la révision de la législation relative aux services financiers qu'entend ce ministère. Des amendements doivent être proposés au parlement en 1997.

Les compagnies d'assurance devraient être autorisées à offrir des services de chèques et des cartes de paiement à leurs clients, déclare la London Life.

À l'heure actuelle, les compagnies d'assurance ne peuvent offrir de services bancaires parce qu'elles ne peuvent devenir membres du systé-

me canadien de paiements. Par contre, les banques peuvent vendre des assurances.

Les banques, les compagnies de fiducie et les agences de crédit contrôlent en exclusivité l'encaissement des chèques, les guichets automatiques et les cartes de débit. C'est à l'intérieur de ce créneau que veulent s'insérer les compagnies d'assurance.

«A notre avis, le système de paiements et les réseaux reliés font partie d'une autoroute publique et aussi longtemps que certains secteurs de cette autoroute seront contrôlés par certains concurrents, nous ne pourrions être sur un pied d'égalité», a déclaré le président de London Life, Gordon Cunningham.

Ottawa effectue une révision de la législation sur les institutions finan-

cières tous les cinq ans. C'est dans le cadre de la dernière révision, en 1992, que le gouvernement fédéral avait accordé aux banques le droit d'acquiescer des compagnies d'assurance.

La semaine dernière, l'association canadienne des compagnies d'assurance de personne avait déclaré au ministère des Finances qu'il fallait mettre fin à l'avantage économique accordé aux banques.

«Le public canadien ne peut pas permettre la création de deux catégories de joueurs, chacune d'entre elles, par définition, inhibant ou détruisant l'autre catégorie en l'empêchant de croître», a déclaré London Life.

On s'attend à ce que les banques ripostent plus tard cette semaine en envoyant à leur tour un dossier au ministère.

Les Canadiens ont dépensé leur argent chez eux en 1994

Ottawa (PC) — Les Canadiens ont dépensé leur argent chez eux l'an dernier et ils ont vu le déficit des prestations de services chuter considérablement, révèle Statistique Canada.

Le déficit des prestations de services s'est réduit de 3,1 milliards \$ pour se fixer à 9,4 milliards \$. Il s'agit de la quatrième baisse de ce déficit en 25 ans.

Les prestations de services comprennent les dépenses de voyage, les coûts de transports et les services aux gens d'affaires offerts aux étrangers en visite au Canada et aux Canadiens en visite à l'étranger. Jusqu'à maintenant, le déficit des prestations de services avait connu sa plus forte baisse en 1979, avec 600 millions \$.

La baisse de l'an dernier est surtout attribuable au nombre de Canadiens qui ont visité les États-Unis mais n'y ont pas délié les cordons de leur bourse, à cause notamment de la faible valeur du dollar canadien. Les Canadiens ont dépensé 9,8 milliards \$ aux États-Unis en 1994, une baisse notable par rapport aux 11 milliards \$ de 1992 — le record historique.

Les étrangers, quant à eux, ont semblé apprécier l'hospitalité des Canadiens, et ils ont sorti le chèque pour le prouver. Les Américains ont laissé chez nos fournisseurs de services 5,7 milliards \$, les autres étrangers 4,5 milliards \$.

Règlement à l'amiable

Les ex-employés de Wise et Peoples recevront 1,2 million \$

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Quelque 3850 ex-employés (ées) des magasins Wise et Peoples qui ont fait faillite en janvier dernier peuvent récupérer 1,2 million \$, en vertu d'un règlement à l'amiable intervenu avec la famille Wise et quelques autres partenaires.

Il n'aura fallu que six mois pour en arriver à l'acceptation du recours collectif présenté et défendu par l'avocat montréalais Paul G. Unterberg. Ce règlement hors cours a dû être autorisé par un juge de la Cour supérieure du Québec, en l'occurrence le juge Robert Flahiff qui a même interrompu ses vacances pour le faire, ce qui lui a mérité de chaleureux remerciements de la part de Me Unterberg.

Avant que ces ex-employés ne reçoivent l'argent qui leur est dû, ils doivent d'abord remplir un formulaire de réclamation et le retourner à la cour pour une inscription officielle. Cette inscription individuelle doit être faite avant le 15 novembre 1995; le recours ne vaudra que pour ceux qui se seront inscrits dans le délai prévu. Il faudra ensuite environ huit semaines avant que le paiement soit effectué.

A partir des listes d'employés existantes et de leurs adresses, une lettre d'information a été envoyée la semaine dernière aux 3850 personnes concernées, dont 2500 sont du Québec. Le fait que le 1er juillet constitue une date de déménagement fort répandue pourrait constituer un problème pour retracer certains d'entre eux.

Les autres ex-employés qui sont de l'Ontario et de trois provinces de l'Atlantique sont couverts de la même façon par le recours collectif, même s'il a été présenté

devant un tribunal québécois. Cela s'explique du fait que Wise avait son siège sociale dans le district de Montréal, que la décision d'embauche était faite au siège social, ainsi que l'administration, les licenciements, tout comme l'avis de faillite. En outre, les intimés ont domicile et résidence à Montréal.

La réclamation présentée en vertu des recours collectifs, l'un au nom des ex-employés de Wise, l'autre pour ceux de Peoples (dont Wise a fait l'acquisition) était de 1,5 million \$. On s'est entendu hors cour pour 80% de cette somme, soit 1,2 million \$. Cela servira à rembourser les salaires non payés, ainsi que les vacances, les congés de maladie et les comptes de dépenses.

Pour Claude Lafrenière, qui était vice-président aux relations de travail chez Peoples et qui est le représentant de ses collègues pour le recours collectif, cette entente lui permettra de récupérer 12 000 \$, ce qui est nettement au-dessus de la moyenne des montants qui seront payés.

Me Unterberg, qui avait accepté cette cause après qu'un autre bureau d'avocats l'ait refusée en faisant valoir qu'il n'y avait aucune chance de la gagner, recevra 10 % des montants qui seront payés aux ex-employés. Un employé qui recevra 400 \$ devra en verser 40 \$ à l'avocat.

En revanche, si les employés avaient perdu leur cause, Me Unterberg n'aurait eu aucun honoraire.

Il reste maintenant une seule incertitude. Y-a-il de l'argent à remettre à ces ex-employés? Wise a fait faillite. Me Unterberg pense que la famille Wise n'aurait pas accepté l'entente hors cours si elle n'avait pas eu l'intention d'effectuer le remboursement. Il lui aurait suffi de laisser le syndic s'occuper de l'affaire.

Reynolds investit 8,5 millions \$ au Cap-de-la-Madeleine

Cap-de-la-Madeleine (PC) — Aluminium Reynolds du Canada a confirmé hier un investissement de 8,5 millions \$ à son usine madelinoise, première étape d'un programme de modernisation de 60 millions \$ visant à rendre l'usine plus concurrentielle à l'aube de l'an 2000.

Cette phase comprend l'acquisition et l'installation de deux fours de recuit et d'un séparateur de feuille mince de haute technologie.

Ces nouveaux équipements permettront à l'usine de produire mince d'aluminium d'augmenter sa capacité de production dans deux marchés de croissance, soit la bande pour ailette d'échangeurs de chaleur livrée à l'industrie de l'automobile et la feuille mince destinée à la consommation et l'industrie alimentaire.

Le président de la Société d'Aluminium Reynolds du Canada, Ralph Nener, attribue l'approbation de ce projet d'investissement à une meilleure santé financière de l'entreprise et aux efforts de tous les employés. Signée avant l'échéance du contrat de travail précédent, la nouvelle convention collective lie le syndicat et l'employeur jusqu'au 31 janvier 2002.

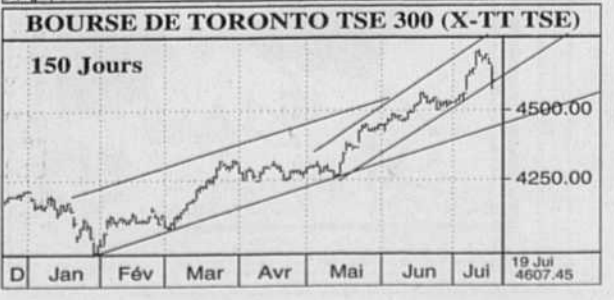
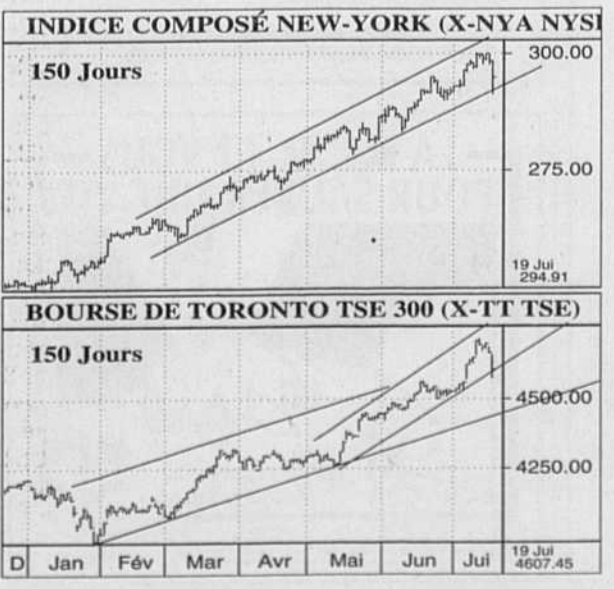
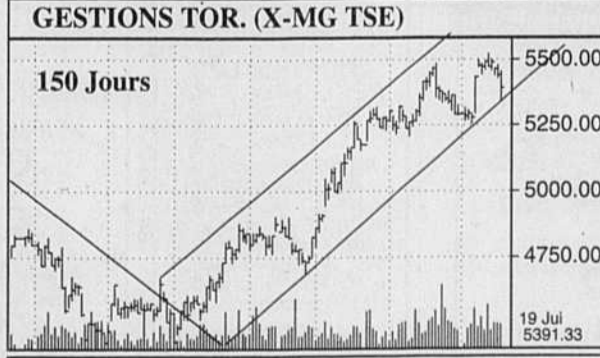
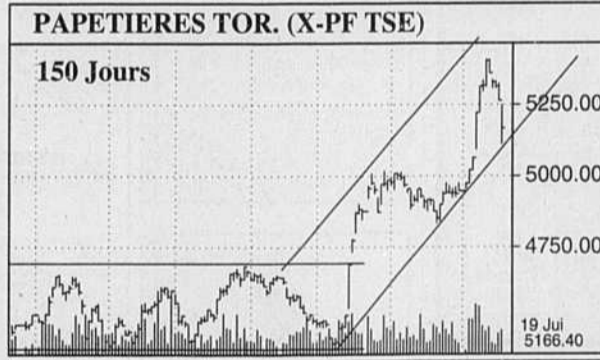
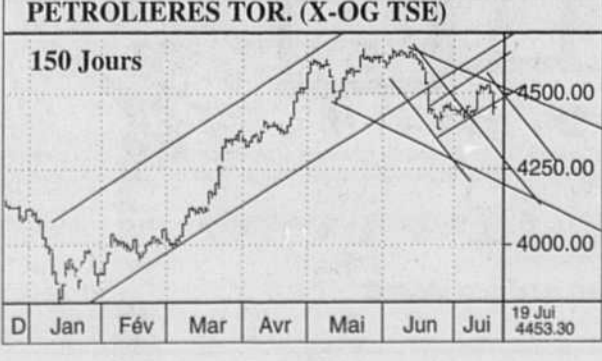
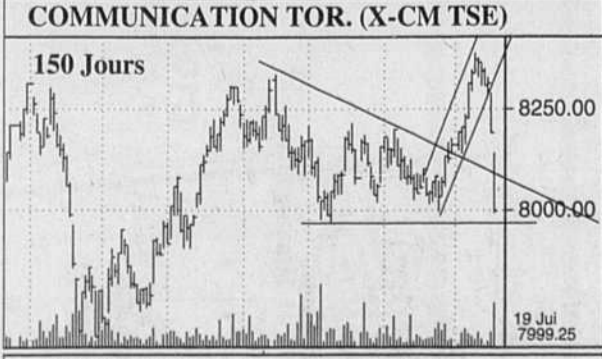
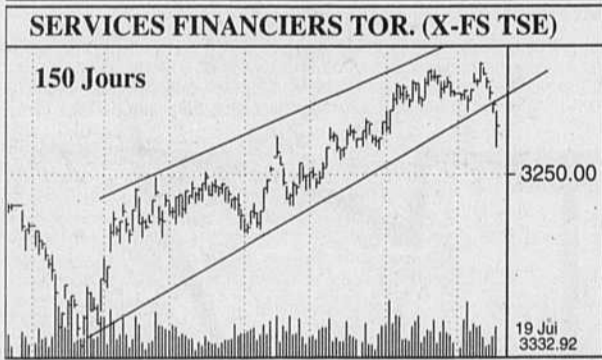
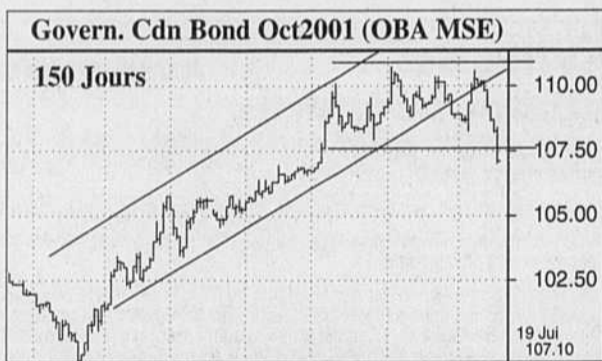
COUP D'ŒIL BOURSIER

Forte dégringolade, mais non sans avertissement

MICHEL CARIGNAN
COLLABORATION SPÉCIALE

On ne pouvait prévoir d'avance et avec certitude la véracité actuelle de cette correction mais nous avons bien identifié ensemble la possibilité d'une correction importante. À maintes reprises, j'ai mentionné que le dernier mouvement haussier était trop avancé pour acheter. Au contraire, j'affirmais qu'il fallait prendre des profits sur les positions d'achat récentes prises au début du dernier mouvement haussier. Pour les positions de plus longue date et à profit, je disais qu'il fallait attendre au moins le bris du couloir haussier.

Nous avons clairement identifié pendant sa formation le sommet à court terme que l'on voit maintenant très bien dans tous les secteurs. Il est donc possible de voir les mouvements haussiers et baissiers dès leur début. La pression de vente a été très forte sur tous les secteurs et sur une grande majorité de titres, comme en font foi les graphiques. Plusieurs secteurs ont fracassé leur tendance et la plupart des autres n'ont plus de place pour se corriger sans briser leur tendance à court terme et, dans certains cas, leur tendance de plusieurs mois. L'industriel Dow Jones et le TSE 300 ont chuté d'un seul coup sur leur tendance. Les obligations ont chuté sous un important niveau de support. Les banques ont continué à la baisse après le bris de leur tendance. Les services publics brisent un support important, prolongeant une tendance baissière à long terme et les communications ne valent guère mieux. Les pétroles dessinent une deuxième phase baissière à court terme. Les industrielles, les forestières, la gestion ont chuté directement sur la ligne inférieure de leur couloir haussier. Les minières plus solides suivent quand même le mouvement mais moins fortement. Le détail, la consommation, les immobilières, les aurifères et les transports ont chuté moins lourdement mais poursuivront quand même à la baisse si l'hémorragie continue. Qu'est-ce qu'on fait maintenant? On pense à agir plus vite la prochaine fois si on n'a rien vendu et on se prépare encore à vendre encore si ça continue.



	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE MONTRÉAL				
XXM:Indice du marché	19197	2254.03	-27.68	-1.2
XCB:Bancaire	4581	2561.52	-23.29	-0.9
XCO:Hydrocarbures	2301	1676.61	-19.98	-1.2
XCM:Mines et métaux	7497	3203.84	-53.72	-1.6
XCF:Produits forestiers	1798	3152.57	-34.74	-1.1
XCI:Biens d'Équipement	3414	2183.06	-48.31	-2.2
XCU:Services publics	1468	1919.98	-11.10	-0.6

	Volume	Ferme	Var.	Var.
BOURSE DE TORONTO				
TSE 35	19381	242.52	-3.15	-1.3
TSE 100	*	280.28	-3.69	-1.3
TSE 200	*	275.00	-3.40	-1.2
TSE 300	45593	4607.45	-59.97	-1.3
Institutions financières	4672	3332.92	-36.28	-1.1
Mines et métaux	5936	5033.70	-89.41	-1.7
Pétrolières	5152	4453.30	-49.77	-1.1
Industrielles	7962	2985.51	-76.14	-2.5
Aurifères	4687	10962.27	-154.04	-1.4
Papiers et papiers	3123	5166.40	-98.55	-1.9
Consommation	1417	7886.71	+18.21	0.2
Immobilieres	88	1843.64	-25.05	-1.3
Transport	3965	5141.99	+17.82	0.3
Pipelines	403	3794.29	+2.30	0.1
Services publics	1308	3336.48	-20.00	-0.6
Communications	4096	7999.25	-193.05	-2.4
Ventes au détail	1496	4083.76	-31.44	-0.8
Sociétés de gestion	1282	5391.33	-50.12	-0.9

	Volume	Ferme	Var.	Var.
BOURSE DE VANCOUVER				
Indice général	28505	823.28	-16.24	-1.9
MARCHÉ AMÉRICAIN				
30 Industrielles	49327	4628.87	-57.41	-1.2
20 Transports	8033	1812.03	-34.94	-1.9
15 Services publics	3952	201.49	-1.05	-0.5
65 Dow Jones Composé	61313	1536.14	-21.07	-1.4
Composite NYSE	*	294.91	-3.47	-1.2
Indice AMEX	*	480.75	-5.18	-1.1
S&P 500	*	550.98	-7.48	-1.3
NASDAQ	*	949.77	-41.07	-4.1

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
LAILDLAW INC B	3132	13.25	12.75	13.13	+0.13	1.0
VIDEOTRON GRPE	2140	10.75	10.25	10.25	-0.75	-6.8
INCO LTD	1404	47.25	46.00	46.63	-0.63	-1.3
CDN IMPERIAL BK	1346	32.13	31.50	31.88	-0.38	-1.2
ABACAN RES CP	1246	5.38	4.90	5.00	-0.13	-2.5
NOVA CP	1032	11.75	11.38	11.38	-0.38	-3.2
GREENSTONE RES	997	3.35	3.15	3.30	-	-
BARRICK GOLD CP	966	37.13	35.50	36.25	-0.38	-1.0
THOMSON CP (THE)	926	18.88	18.00	18.25	-0.63	-3.3
PLACER DOME INC	887	39.25	37.25	38.00	-0.75	-1.9

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
RAINY RIVER	850	16.75	16.00	16.50	+0.38	2.4
THOMSON CP (THE)	656	18.63	18.38	18.38	-0.63	-3.3
INMET MINING CP	648	11.00	11.00	11.00	-	-
ECHO BAY MINES	451	13.63	13.25	13.38	-	-
PALACE EXPLOR INC	438	0.14	0.14	0.14	-	-
INCO LTD	387	47.13	46.00	46.63	-0.63	-1.3
AIR CANADA	343	6.50	6.13	6.25	-0.25	-3.8
MTEL CP	315	8.00	7.50	7.63	-0.38	-4.7
CDN PACIFIC LTD	308	24.38	23.88	24.00	-0.25	-1.0
LAILDLAW INC B	292	13.25	12.88	13.13	-	-

DECISION-PLUS

VIDÉOCASSETTE GRATUITE

Deux heures éducatives qui pourraient changer votre vie

(514)392-1366

ÉCONOMIE

Conrad Black réorganise ses sociétés

Toronto (PC) — Conrad Black et les administrateurs de deux de ses compagnies se sont entendus sur les termes d'une réorganisation importante qui transférera la plupart de ses intérêts d'édition dans sa filiale américaine.

Le principal holding de M. Black, Hollinger de Vancouver, et sa filiale American Publishing de West Frankfort, en Illinois, ont annoncé mardi que le groupe Hollinger transfèrera 19,7 % de sa participation dans Southam de Montréal et toutes les actions ordinaires de DT Holdings Ltd., qui contrôle 58,5 % de l'éditeur britannique Telegraph PLC, à American Publishing.

En échange, Hollinger obtiendra 33,6 millions d'actions ordinaires de catégorie A de la compagnie américaine et 739 500 de ses actions privilégiées convertibles sans droit de vote.

L'entente évalue les actions de catégorie A d'American Publishing à 12,75 \$ chacune et les actions de Telegraph à 4,5 livres (9,73 \$

CAN) chacune. Hollinger donnera aussi à American Publishing l'option qu'elle possédait pour acheter 5,2 % de plus d'actions de Telegraph à 4,5 livres chacune.

Les intérêts dans Southam, présentement détenus directement et indirectement par Hollinger, seront vendus à First DT Holdings Ltd. aussi vite que cela sera pratique, ont ajouté les compagnies.

On demandera aux actionnaires d'American Publishing, lors d'une assemblée, d'approuver ce plan, mais Hollinger a précisé qu'il possède assez d'actions pour approuver le plan et qu'il a l'intention de le faire.

Après cette réorganisation, Hollinger détiendra environ 85 % de la participation d'American Publishing et environ 95 % des droits de vote.

Dans le cadre de cette réorganisation, American Publishing prendra le nom d'Hollinger International, ont annoncé les compagnies.

La plupart de ses intérêts dans l'édition seront transférés à une filiale américaine

En mer du Nord

Shell songe toujours à couler Brent Star

Londres (AFP) — La compagnie pétrolière Shell n'exclut toujours pas la possibilité de couler la plate-forme Brent Spar qui est actuellement à l'ancre dans un fjord norvégien, a déclaré hier à Londres David Stuart un porte-parole de Shell UK, la filiale britannique du groupe.

«Nous n'écartons aucune option pour le futur de Brent Spar» et «entre autres le sabordage de la plate-forme» a déclaré le représentant de Shell.

«Nous revenons à la case départ et recommandons tout le processus» d'analyse en vue de décider de l'avenir de Brent Spar, a expliqué M. Stuart qui a refusé de préciser si la décision prise fin juin de ne plus couler la structure était temporaire ou non.

Selon le porte-parole, il devrait s'écouler encore plusieurs mois avant la décision finale qui ne sera prise qu'après le réexamen minutieux de toutes les options possibles pour la mise à la retraite de cet ancien site de stockage de brut en mer du Nord.

M. Stuart a souligné que le démontage à terre de cette longue structure d'environ 140 mètres de haut, présente des «difficultés techniques» qu'il faudra étudier de très près.

Du côté de Shell International, on se borne à répéter que la décision finale sera du res-

sort de Shell UK et du gouvernement britannique qui reste l'autorité de tutelle dans cette affaire.

L'ancrage de Brent Spar dans les eaux norvégiennes est temporaire et n'a été accordé par les autorités de ce pays que «pour une durée de un an», souligne un porte-parole de la compagnie anglo-néerlandaise. Si bien que Shell UK ne peut se permettre de tarder avant de décider de l'avenir de la plate-forme.

Shell a parallèlement décidé de mener une expertise de la structure par le cabinet d'audit maritime norvégien Det Norske Veritas afin de «vérifier le contenu de Spar» qui renferme des résidus issus du stockage de brut dans ses soutes pendant ses longues années d'activité.

Shell entend ainsi «apaiser les craintes soulevées par les déclarations alarmistes de Greenpeace et aussi fournir une étude de référence».

Greenpeace avait affirmé que Brent Spar contenait 130 tonnes de résidus de produits toxiques dont, entre autres, de l'arsenic, du cadmium et du plomb.

Shell avait toujours défendu le sabordage de la plate-forme comme la meilleure option du point de vue de l'environnement et de la sécurité.

Céréales

L'UE pressée d'abaisser ses tarifs

Genève (AP) — Les États-Unis et le Canada ont lancé un appel à l'Organisation mondiale du commerce pour qu'elle demande à l'Union européenne (UE) d'abaisser ses taxes à l'importation sur les céréales et les grains.

Les États-Unis ont indiqué mercredi lors d'une réunion de l'Organisation internationale qu'ils solliciteraient des consultations avec l'UE afin de contester ses droits d'importation sur les grains.

Plus tôt, ce mois-ci, le Canada a aussi demandé d'entrer en consultation avec l'UE, alléguant que celle-ci contrevient aux ententes commerciales en chargeant plus pour le blé, le seigle, l'orge, le maïs et le sorgho.

L'Organisation mondiale du commerce alloue une période de 60 jours durant laquelle les deux parties en négociation doivent résoudre leur différend. Après ce délai, le pays demandeur peut réclamer la formation d'un tribunal d'arbitrage.

Le Canada soutient que les droits d'importation de l'UE sont inacceptables parce qu'ils sont basés sur des barèmes de prix plutôt que les prix du marché.

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR MUNICIPALE DE LA PRAIRIE, NO 94-005164, Ville de la Prairie, Partie demanderesse, vs- Roger Patenaude, Partie défenderesse. Le 1er jour d'août 1995, à 10h00, au 440, Ste-Rose, La Prairie, Qc, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: Roger Patenaude, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Plymouth Voyager, 1985, et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: Daniel Ledoux, Huissier du district de Longueuil, (514)465-4650. GAUCHER, HUISSIERS, 558, Notre-Dame, bureau 102, Saint-Lambert, Québec, J4P 2K7.

LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL PARTIE DEMANDERESSE VS RENÉ JR. MAJOR, "LES ENTREPRISES RUM ENR", PARTIE DÉFENDERESSE. AVIS LEGAL. Avis public est par le présent donné que les biens, meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de Justice: en vertu d'un bref d'exécution. Le 31 juillet 1995, à 15h00, au no 25, rue Archambault, à Repentigny. Lesdits biens consistent en: 1 camionnette Chevrolet 1992, 4 roues motrices, diesel. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chèque visé au plus offrant et dernier enchérisseur. Dany Grand Maison, Huissier du District de Joliette, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235. Joliette ce 12 juillet 1995.

Veillez prendre note que la compagnie Amick Promotion Inc. demande l'annulation de sa charte à l'Inspecteur Général des institutions financières.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 500-02-000716-956. Centre du Camion Signal Ford, Partie demanderesse, vs- 3100-3494 Québec Inc., Partie défenderesse. Le 1er jour d'août 1995, à 10h00, au 5069, Harwood, Hudson, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: 3100-3494 Québec Inc., saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque GMC de couleur bleue avec boile blanche, modèle 70 et acc.; 1 petit tracteur à gazon Massey Ferguson modèle 655, de couleur rouge, et acc.; 1 machine à tapis de marque Super et

acc. et divers autres items. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: Marc Lemay, huissier du district de Longueuil, (514)465-4650. GAUCHER, HUISSIERS, 558, Notre-Dame, bureau 102, Saint-Lambert, Québec, J4P 2K7.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
AVIS est par les présentes donné que la compagnie 2622-5292 Québec Inc. demandera à l'Inspecteur Général des institutions financières de la Province de Québec, la permission d'obtenir sa dissolution. Daté à Montréal, ce 4 juillet 1995
Me Guy Frédéric Gervais
Procureur pour 2622-5292 Québec Inc.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-224781-959
COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT
Greffier adjoint
Gertrude Lalonde,
Partie Demanderesse
-vs-
Joseph Langevin,
Partie Défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à Monsieur Joseph Langevin de comparaître au greffe de cette Cour, situé au 1er étage, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de Monsieur Joseph Langevin.
Lieu: Montréal
Date: le 10 juillet 1995
ROBERT COUTURE
Greffier adjoint.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE NO: 700-05-001022-957
COUR SUPÉRIEURE
LA CAISSE POPULAIRE SAINT-THÉRESE-DE-BLAINVILLE
Partie requérante
-vs-
RENAUD E. JEAN, COURTIER EN ASSURANCE INC. ET ALS,
Partie Intimés
-ET-
L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE TERREBONNE,
Partie mise-en-cause
ASSIGNATION
ORDRE est donné à RENAUD E. JEAN, COURTIER EN ASSURANCE INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 400 Laviolette, à

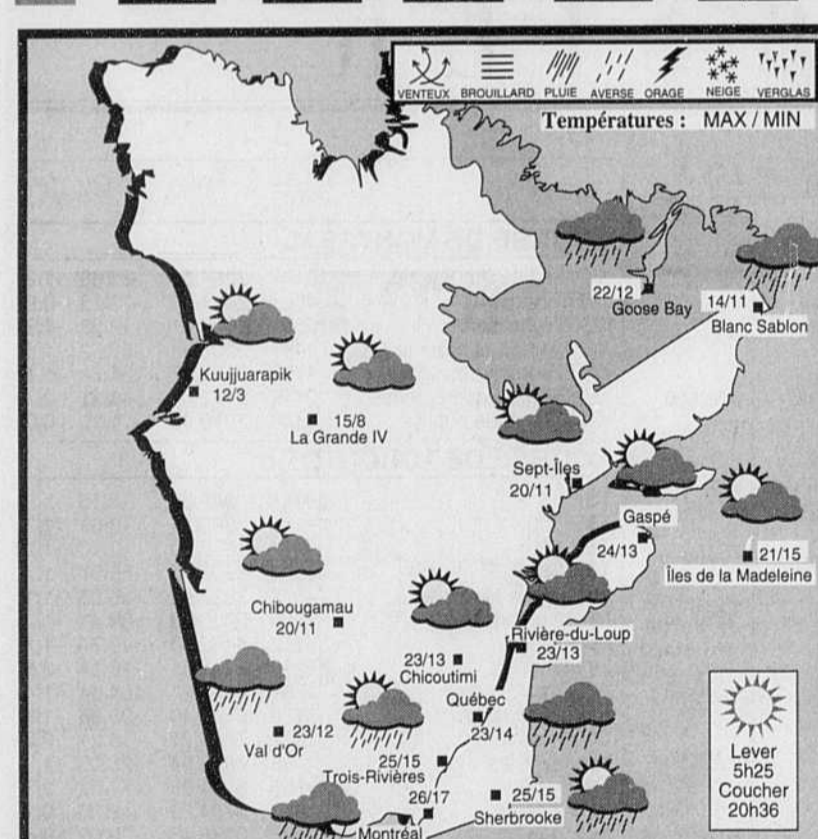
St-Jérôme, local S.S. 05, Greffe civil. Le présent avis est publié dans le journal Le Devoir.
UNE copie de la requête en radiation, affidavit détaillé, avis de présentation, avis à la partie intimée, nouvel avis de présentation et nouvel avis à la partie intimée a été remis au greffe à l'intention de RENAUD E. JEAN, COURTIER EN ASSURANCE INC.. Ladite requête sera présentée le 24 août 1995, en salle RC-35, à 9h00 de l'avant-midi ou aussitôt que Conseil pourra être entendu, et veuillez agir en conséquence.
Lieu: Montréal
DATE: le 17 juillet 1995
Mes LEBEL & ASS.
Me Frédéric Breton
1130 Sherbrooke O., PH-2
Montréal, Qc
849-0545

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-05-004978-951
COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT.
LE GREFFIER ADJOINT BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA,
Partie demanderesse
-vs-
ALI SHAHIDI ET AL.,
Partie défenderesse
AVIS
Prenez avis que les procureurs de LA BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA ont déposé au greffe de la Cour supérieure du district de Montréal, 10 rue St-Antoine est, Montréal, une requête pour DÉLAISSEMENT FORCÉ ET PRISE EN PAIEMENT, AFFIDAVIT CIRCONSTANCE, AVIS A LA PARTIE INTIMÉE ET COPIE DE L'INDEX AUX IMMEUBLES. Cette requête sera présentée le 31 AOUT 1995 à la Cour supérieure de district de Montréal, en salle 2.07 à 9h15 ou aussitôt que conseil pourra être entendu. Une copie de la requête pour DÉLAISSEMENT FORCÉ ET PRISE EN PAIEMENT, AFFIDAVIT CIRCONSTANCE, AVIS A LA

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE
Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.
Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi
Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi
Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

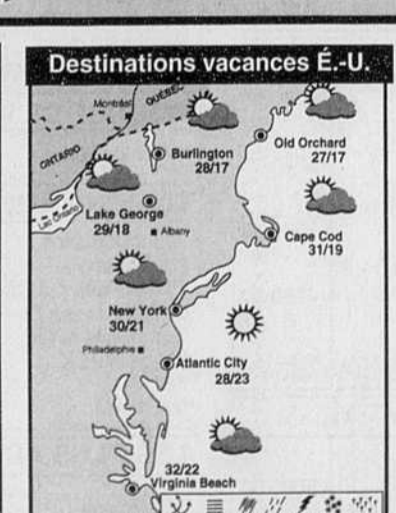
LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

MONTRÉAL	Aujourd'hui	Ce Soir	Vendredi	Samedi	Dimanche
	max 26 / min 17		max 27	16/28	19/29



La Météo au Canada aujourd'hui

conditions	max	min	
Iqaluit	7	4	
Yellowknife	orages	22	10
Whitehorse	ensoleillée	25	10
Vancouver	gn ensoleillée	26	15
Victoria	nuages en am	25	14
Edmonton	gn nuageux	20	13
Calgary	ciel vnt orages	21	11
Saskatoon	part nuageux	25	12
Régina	gn ensoleillée	27	12
Winnipeg	gn ensoleillée	25	14
Thunder Bay	gn ensoleillée	24	12
Toronto	qigs averses	27	16
Ottawa	qigs averses	24	17
Montréal	averses disper	26	17
Québec	averses disper	23	14
Frédéricton	gn ensoleillée	26	14
Halifax	qigs nuageux	26	14
Charlottetown	qigs nuageux	25	14
St-Jean(T.N.)	pluie	18	12



QUÉBEC

Aujourd'hui	Ce Soir	Vendredi	Samedi	Dimanche
max 23 / min 14		max 25	13/26	15/27

OTTAWA

Aujourd'hui	Ce Soir	Vendredi	Samedi	Dimanche
max 24 / min 17		max 27	16/28	18/30

Un week-end en camping?
Météo-Vacances 1-900-451-4455
...la météo à la source
*Frais applicables

VILLE MONT-ROYAL

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION DES COMPTES D'EAU POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} JUIN 1994 AU 31 MAI 1995 SECTEUR RÉSIDENTIEL

AVIS PUBLIC est par les présentes donné aux CONTRIBUABLES de Ville Mont-Royal et à QUI DE DROIT que le Rôle de perception des comptes d'eau pour la période du 1^{er} juin 1994 au 31 mai 1995 a été déposé le 12 juillet 1995 au bureau de la trésorerie de la Ville, hôtel de ville, 90, avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal, Québec. Les comptes d'eau exigibles le 18 août 1995 seront expédiés le 19 juillet 1995.

Afin d'éviter les frais de recouvrement et d'administration et conformément à l'article 503 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), veuillez être avisés qu'aucun autre avis ne sera donné à cette fin.

Donné à Ville Mont-Royal le 13 juillet 1995.

La trésorière,
Danielle Coupal, C.A.

VILLE MONT-ROYAL

ADOPTION DES RÉGLEMENTS N°s 1352-2, 1353-2 et 1354-2

AVIS PUBLIC est donné aux RÉSIDENTS DE VILLE MONT-ROYAL et à QUI DE DROIT qu'à sa séance ordinaire tenue le 17 juillet 1995, le conseil municipal de Ville Mont-Royal a adopté les Réglements:

- n° 1352-2 modifiant le Règlement n° 1352 sur le régime de retraite des compliers de Ville Mont-Royal en ce qui a trait au rachat de service lors d'un réengagement;
- n° 1353-2 modifiant le Règlement n° 1353 sur le régime de retraite des salariés non manuels de Ville Mont-Royal en ce qui a trait au rachat de service lors d'un réengagement;
- n° 1354-2 modifiant le Règlement n° 1354 sur le régime de retraite des salariés manuels de Ville Mont-Royal en ce qui a trait au rachat de service lors d'un réengagement.

Les personnes intéressées peuvent consulter ces règlements durant les heures d'ouverture, au bureau de la greffière, 90, avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal.

Donné à Ville Mont-Royal le 20 juillet 1995.

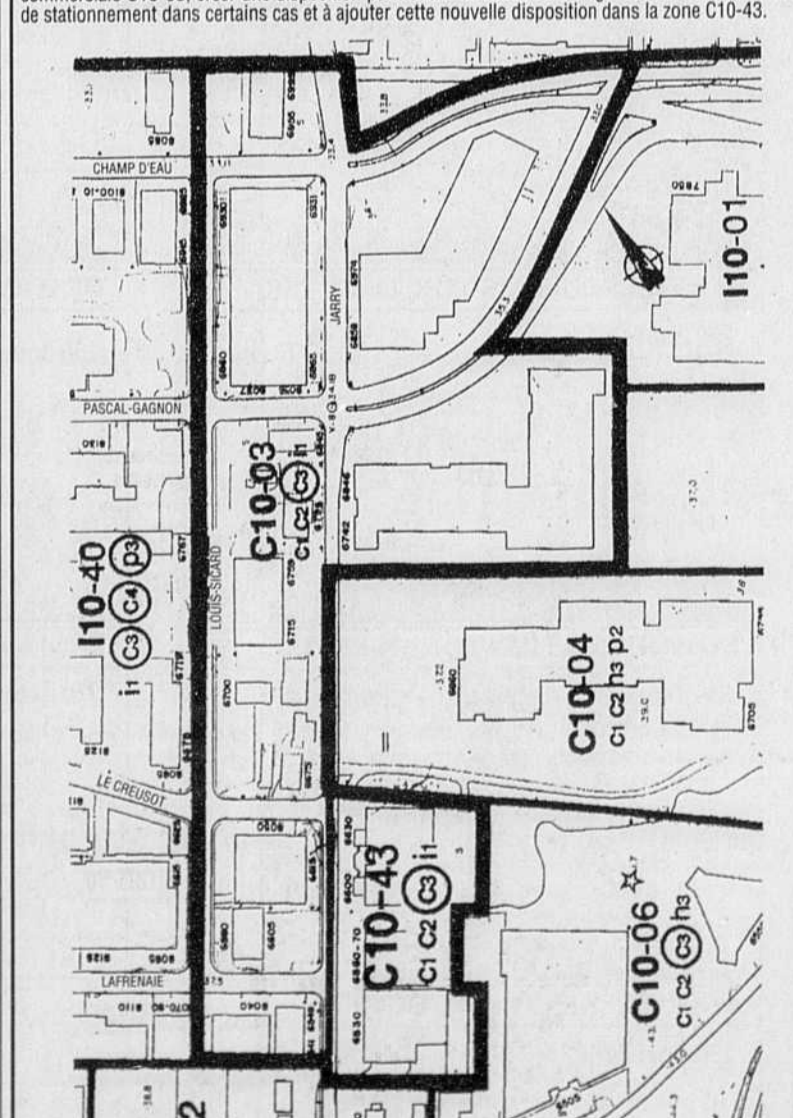
La greffière,
C. Josée Katz, o.m.a./CMC

Ville de Saint-Léonard AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
Aux personnes intéressées par un règlement de modification du règlement de zonage numéro 1886.
Tenue d'une assemblée publique aux fins de consultation sur le projet de règlement numéro 1886-69 modifiant le règlement de zonage numéro 1886.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la Ville de Saint-Léonard, que le conseil municipal, suite à l'adoption par résolution, du projet de règlement ci-dessous décrit, au cours de sa séance régulière tenue le 11 juillet 1995, tiendra une assemblée publique de consultation sur ledit projet de règlement, lundi le 7 août 1995 à 19 h 00, dans la salle du conseil, 8400, boulevard Lacordaire, Saint-Léonard (Hôtel de Ville).

Le projet de règlement ci-haut mentionné modifie le règlement de zonage numéro 1886, tel qu'amendé, de façon à créer une nouvelle zone commerciale C10-43, à même une partie de la zone commerciale C10-03, créer une disposition permettant de réduire les exigences du nombre de cases de stationnement dans certains cas et à ajouter cette nouvelle disposition dans la zone C10-43.



Au cours de cette assemblée de consultation, le maire expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer sur le sujet.

Le projet de règlement en question est disponible pour consultation au bureau du soussigné, et ce, aux heures de bureau des jours ouvrables.

Donné à Saint-Léonard, ce 18e jour de juillet 1995.

LE GREFFIER DE LA VILLE
GEORGES LARIVÉE, o.m.a.

Hydro Québec Appel d'offres

Appel d'offres
pour 14 h heure de Montréal
ICD.57015.A
le mardi 15 août 1995

Secteur Le Noroit
Région La Grande Rivière
Construction d'une ligne triphasée 25 kV, sur poteaux de bois entre le poste Des Grosseillers et l'aérogare de LG-2
Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 10 % du montant total
Envergure: 500 000 \$
Prix du d.a.o.: 25 \$
Pour renseignements par télécopieur: (514) 840-3490

Le montant du document d'appel d'offres (d.a.o.) est non remboursable et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance, de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone et de télécopieur lors de sa demande de document d'appel d'offres.

Le document d'appel d'offres peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h à l'endroit suivant:

Hydro-Québec
Direction Acquisition
800, boul. de Maison-Neuve est
2e étage, bureau 2-007
Montréal (Québec) H2L 4M8

Ce document peut aussi être consulté aux 8 centres d'acquisition régionaux d'Hydro-Québec entre 8 h et 12 h et entre 13 h et 16 h.

Pour renseignements relatifs à la vente des documents: (514) 840-4903

LA RCR ET VOUS POUR SAUVER UNE VIE

Tel.: (514) 871-3951
1-800-361-7650
FONDATION DES MALADES DU CŒUR DU QUÉBEC

AGENDA CULTUREL

CINÉMA



BERRI: 1280, Berri (288-2115) — **Express en péril** 13h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40; dern. rep. sam. minuit — **Batman à jamais** 13h, 16 h 15, 19h, 21 h 30; dern. rep. sam. 0 h 15 — **Apollo 13** (v.f.) 13h, 15 h 45, 18 h 40, 21 h 30; dern. rep. sam. 0 h 15 — **Power Rangers** (v.f.) 13h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20; dern. rep. sam. 23 h 30 — **Le premier cavalier** 13h, 16h, 19h, 21 h 45; dern. rep. sam. 0 h 30 — **Casper** (v.f.) 17h, 19h, 21h; dern. rep. sam. 23h — **Power Rangers** (v.f.) 13h, 15h

BROSSARD: (849-3456) — **Le premier cavalier** 16h, 19h, 21 h 40 — **Casper** (v.a.) 13 h 30, 15 h 30 — **Power Rangers** (v.a.) 13 h 30, 19 h, 21 h 30 — **Die Hard With A Vengeance** 19 h 25, 21 h 50 — **Apollo 13** (v.f.) 13 h 30, 16 h 10, 19 h, 21 h 45

CARREFOUR DU NORD: 900, bd Grignon — **Apollo 13** (v.f.) 13h, 15h, 17h, 19h, 21h — **Express en péril** 16h, 19h, 21 h 30 — **Casper** (v.f.) 13h, 15h, 17h — **L'Indien du placard** 13h, 15h, 17h, 19h, 21 h 30 — **Le premier cavalier** 19h, 21 h 30 — **Power Rangers** (v.f.) 13h, 15h, 17h — **Pocahontas** (v.f.) 13h, 15h, 17h, 19h, 21 h 30 — **Batman à jamais** 13h, 16h, 19h, 21 h 30

CARREFOUR LAVAL: 2330, Le Carrefour (688-3684) — **L'acteur** 13 h 15, 16h, 19h, 21 h 15 — **Apollo 13** (v.f.) 13h, 14h, 16h, 17 h 15, 18 h 45, 20 h 30, 21 h 30 — **Die Hard With A Vengeance** 19h, 21 h 30; dern. rep. sam. 0 h 15 — **Power Rangers** (v.a.) 13h, 15h, 17h — **Belle de jour** 13 h 10, 15 h 15, 19 h 20, 21 h 25 — **Express en péril** 13h, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 20

CENTRE EATON: 705, Ste-Catherine O. (985-5730) — **Species** 12 h 25, 14 h 40, 16 h 55, 19 h 20, 21 h 40; dern. rep. ven. sam. 23 h 55 — **Under Siege** 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 10, 21 h 30; dern. rep. ven. sam. 23 h 45 — **Pocahontas** ven. sam. dim. lun. mar. 13 h 15, 15 h 30, 17 h 45 — **Braveheart** ven. sam. dim. lun. mar. 20 h 30 — **Free Willy** mer. jeu. 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 20, 21 h 30 — **Judge Dredd** (v.f.) 12 h 50, 15 h 05, 17 h 20, 19 h 45, 21 h 55; dern. rep. ven. sam. 0 h 10 — **Belle de jour** 12 h 45, 15 h 15, 19 h 40, 21 h 50; dern. rep. ven. sam. 0 h 05 — **Pocahontas** 12h, 14 h 15, 16 h 30, 19 h 05, 21 h 15; ven. sam. 23 h 15

CINÉMA ANGRIGNON: Carrefour Angrignon — **Batman Forever** ven. dim. lun. mar. mer. jeu. 19 h 20, 22 h 05; ven. sam. 22 h 05; ven. sam. dim. lun. mar. mer. jeu. 13 h 45, 16 h 20 — **Indian in the Cupboard** 12 h 45, 15h, 17 h 15, 19 h 40, 22h — **Species** 13h, 15 h 45, 19 h 20, 21 h 45 — **Espèces** 13 h 30, 16 h 15, 19 h 25, 22 h 10 — **True Lies** sam. 23h — **Cleues** mer. jeu. 19h, 21 h 20; mer. jeu. 12 h 05, 14 h 20, 16 h 35 — **Bridges of Madison County** ven. sam. dim. lun. mar. 19 h 10, 21 h 55; ven. sam. dim. lun. mar. 13 h 30, 16 h 25 — **L'Indien du placard** 13h, 15 h 15, 17 h 30, 19 h 45, 22 h 05 — **Pocahontas** (v.o.) 12h, 14h, 16h, 18 h 30, 20 h 30 — **Judge Dredd** 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 35, 21 h 55 — **Pocahontas** (v.f.) 12 h 30, 14 h 45, 16 h 45, 19 h 05, 21 h — **Under Siege** 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 10, 21 h 30

CINÉMA BOUCHERVILLE: 20, bd de Mortagne, Boucherville — **Apollo 13** (v.f.) 13 h 20, 16 h 10, 19h, 21 h 40 — **Le premier cavalier** 13 h 30, 16 h 10, 19h, 21 h 45 — **Express en péril** 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 30 — **Sur la route de Madison** 13 h 30, 16 h 20, 19h, 21 h 30 — **Marche ou crève** 19 h 20, 21 h 40 — **Power Rangers** (v.f.) 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20 — **Batman à jamais** 13 h 30, 16 h 15, 19h, 21 h 30

CINÉMA DORVAL: 260, Dorval (631-8586) — **Batman Forever** 14h, 16 h 45, 19 h 20, 21 h 45 — **Judge Dredd** 14 h 15, 16 h 30, 19h, 21 h 30 — **Pocahontas** 13 h 30, 15 h 15, 17h, 18 h 45, 20 h 45

CINÉMA GREENFIELD PARK: 519, Taschereau (671-6129) — **Pocahontas** 13h, 15h, 17h, 18 h 45, 20 h 45 — **Under Siege** 13 h 45, 16 h 10, 19 h 10, 21 h 30 — **Indian in the Cupboard** 13 h 15, 15 h 40, 19 h 20, 21 h 45 — **Species** 13 h 50, 16 h 20, 19 h 15, 21 h 40 — **Espèces** 14h, 16 h 30, 18 h 50, 21 h 15 — **Apollo 13** 13 h 10, 16h, 19 h 05, 22h — **First Knight** 13 h 20, 16 h 10, 19h, 21 h 50 — **L'Indien du placard** 13 h 40, 16h, 19 h 30, 21 h 25

CINÉMA IMPÉRIAL: 1430, Bleury (848-0300) — **LES CENT MEILLEURS FILMS - Red River, H. Hawks (É.U.)** 19h — **Some Like It Hot, B. Wilder (É.U.)** 21 h

CINÉMA LAVAL: 1600, Le Corbusier (688-7776) — **Vrai mensonge** sam. 23h — **Batman Forever** ven. dim. lun. mar. mer. jeu. 13 h 40, 16 h 25, 19h, 21 h 30; sam. 23 h 40, 16 h 25, 21 h 30; dern. rep. sam. 0 h 10 — **Under Siege** 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 40; dern. rep. sam. 23 h 50 — **Indian in the Cupboard** 13 h 05, 15 h 15, 17 h 20, 19 h 35, 21 h 50; dern. rep. sam. 23 h 55 — **Judge Dredd** (v.f.) 13 h 20, 15 h 30, 17 h 35, 19 h 45, 22h; dern. rep. sam. 0 h 10 — **Species** 12 h 30, 14 h 45, 17h, 19 h 20, 21 h 45; dern. rep. sam. 0 h 05 — **True Lies** sam. 23h — **Congo** (v.f.) ven. sam. dim. lun. mar. 19 h 05, 21 h 20; ven. sam. dim. lun. mar. 14 h 10, 16 h 40; dern. rep. sam. 23 h 40 — **Free Willy** mer. jeu. 19 h 05, 21 h 20; mer. jeu. 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45 — **L'Indien du placard** 13 h 05, 15 h 15, 17 h 20, 19 h 40, 21 h 55 — **Pocahontas** (v.o.) 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30 — **Pocahontas** (v.f.) tous les jours 13h, 15h, 17h, 18 h 45, 21h; ven. sam. dim. lun. mar. 12 h 15, 14 h 15, 16 h 15 — **Cruelless** mer. jeu. 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10; mer. jeu. 13 h 30, 15 h 45 — **Bridges of Madison County** ven. sam. dim. lun. mar. 18 h 55, 21 h 35 — **Judge Dredd** 12 h 40, 15h, 16 h 55, 19 h 22 h 05; dern. rep. sam. 0 h 15 — **Espèces** 14 h 30, 16 h 05, 19 h 25, 21 h 40; dern. rep. sam. minuit

CINÉMA OUF: 1564, St-Denis (496-6895) — **Soirée «sensass» - une «plass»** 18h à 23h

CINÉMA PARALLÈLE: 3726, bd St-Laurent (843-4725) — **Lun, av. ven. 18h, 19 h 30, 21 h 30; sam. dim. 13 h 30, 15 h 30, 18h, 19 h 30, 21 h 30; Zigrail d'André Turpin**

CINÉMA DE PARIS: 896, Ste-Catherine Ouest (875-7284) — **Sex, Drugs and Democracy, J. Blank (É.U.)** 15h, 21 h 30 — **First Films of Famous Directors** 17h, 19 h 10

CINÉMA STE-THERÈSE: 300, rue Sicard — **Batman à jamais** 13h, 15 h 20, 19h, 21 h 20; dern. rep. ven. sam. 23 h 40 — **Sur la route de Madison** 21 h 10; dern. rep. ven. sam. 23 h 40 — **Apollo 13** (v.f.) 13 h 10, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 25; dern. rep. ven. sam. minuit — **Casper** (v.f.) 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05 — **Express en péril** 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 15; dern. rep. ven. sam. 23 h 15 — **L'Indien du placard** 13h, 15h, 17h, 19h, 21h — **Espèces** 13h, 15 h 45, 19 h 20, 21 h 20; dern. rep. ven. sam. 23 h 40 — **Marche ou crève** 21 h 20; dern. rep. ven. sam. 23 h 40 — **Power Rangers** (v.f.) 13h, 14 h 45, 16 h 30 — **Judge Dredd** (v.f.) 19h, 21h; dern. rep. ven. sam. 23h — **Le premier cavalier** 14 h 30, 17h, 19 h 30, 22h

CINÉMA THÉÂTRE-ÉLIE: 2001, rue Université (849-3456) — **The Englishman Who Went Up A Hill... 13h, 15h, 17h, 19h, 21 h 15 — Pulp Fiction** 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 15 — **The Incredible True Adventures of Two Girls in Love** 13 h 10, 16 h 30, 19h, 21 h 15 — **Le premier cavalier** 13h, 16 h 05, 18 h 45, 21 h 30 — **Sur la route de Madison** 13 h 15, 16 h 15, 19h, 21 h 25 — **Power Rangers** (v.f.) 13h, 15 h 05, 17 h 10 — **Batman à jamais** 19h, 21 h 30 — **Le prétre** (v.o.s.t.a.) 13 h 30, 16 h 30, 19h, 21 h 15 — **Express en péril** 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05 — **Crum** (v.a.)

13 h 45, 16 h 15, 19h, 21 h 30

COMPLEXE DESJARDINS: (288-3141) — **Belle de jour** 13 h 50, 16 h 10, 19 h 10, 21 h 20 — **Le facteur** 13 h 50, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 30 — **La cité des enfants perdus** 13 h 45, 16 h 25, 19h, 21 h 30 — **Quand tombe la nuit** 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 35

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE DE MONTREAL: 1400, de Maisonneuve Ouest (848-3878) — **LES CENT MEILLEURS FILMS - The Mother, V. Pudovkin (URSS)** 19h — **Grapes of Wrath, J. Ford (É.U.)** 21h

CRÉMAZIE: 8610, St-Denis (388-4210) — **Express en péril** sam. dim. 14h, 16 h 30, 19h, 21 h 20; ven. 19h, 21 h 20

DAUPHIN: 2396, Beaubien — **Le premier cavalier** 13 h 45, 16 h 20, 19h, 21 h 30 — **Pocahontas** (v.f.) 14h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h 10, 20 h 50

DÉCARIE: 6900, bd Décarie (849-3456) — **Species** 13 h 45, 16 h 30, 19h, 21 h 25 — **Indian in the Cupboard** 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30

ÉGYPTIEN: 1455, Peel (843-3112) — **First Knight** 13 h 30, 16 h 10, 18 h 50, 21 h 30 — **Il Postino** (v.o.s.t.a.) 14h, 16 h 30, 19h, 21 h 25 — **Smoke** 13 h 45, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 20

FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE: 185, Hymus (697-8095) — **Pocahontas** ven. sam. dim. lun. mar. 12 h 20, 12 h 45, 14 h 20, 15h, 16 h 20, 17h, 19 h 05, 21h — **Bridges of Madison County** ven. sam. dim. lun. mar. 18 h 50, 21 h 30 — **Free Willy** mer. jeu. 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 15, 21 h 30 — **Judge Dredd** 13h, 15 h 15, 17 h 25, 19 h 35, 22h — **Indian in the Cupboard** 12 h 05, 14 h 25, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 25 — **Under Siege** 12h, 14 h 20, 16 h 40, 19h, 21 h 20 — **Batman Forever** ven. dim. lun. mar. mer. jeu. 19 h 20, 22 h 05; ven. sam. 22 h 05; ven. sam. dim. lun. mar. mer. jeu. 13 h 45, 16 h 20 — **True Lies** sam. 23h — **Cruelless** mer. jeu. 19 h 25, 21 h 40; mer. jeu. 12 h 15, 14 h 35, 16 h 55 — **Species** 14 h 30, 17h, 19 h 30, 21 h 55; ven. sam. dim. lun. mar. 14h, 16 h 30, 19 h 10, 21 h 35

FAUBOURG STE-CATHERINE: 1616, Ste-Catherine O. (932-2230) — **Apollo 13** (v.a.) 13 h 10, 16 h, 16 h 35, 19h, 21 h 15, 21 h 40 — **Nine Months** 13 h 30, 14h, 16h, 16 h 15, 19h, 19 h 15, 21 h 20, 21 h 35

GALERIES LAVAL: 1545, Le Corbusier (849-3456) — **Sur la route de Madison** 13 h 20, 16 h 10, 18 h 50, 21 h 35 — **Batman à jamais** 13 h 20, 16 h 10, 19 h 10, 21 h 40 — **First Knight** 13h, 15h, 17h, 19 h 45 — **Nine Months** 12 h 45, 14 h 55, 19 h, 21 h 15, 21 h 30 — **Apollo 13** (v.a.) 13h, 14h, 16h, 17 h 10, 19h, 20h, 21 h 45 — **Casper** (v.a.) 13 h 30, 16 h 15 — **Marche ou crève** 19 h 05, 21 h 40 — **Power Rangers** (v.f.) 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05

IMAX: Vieux-Port de Montréal, angle de la Commune et St-Laurent, quai King-Edward (496-IMAX) — **Du 17 mai au 17 septembre: Un paradis sous la mer** lun. au dim. 10 h 15, 13 h 15, 14 h 15, 15 h 15, 16 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 20 h 15; lun. mer. ven. dim. 11 h 15; mar. jeu. sam. 12 h 15; mer. dim. 18 h 15; lun. mar. mer. jeu. ven. sam. 19 h 15; **Into the deep** (version anglaise) mar. jeu. sam. 11 h 15; lun. mer. ven. dim. 12 h 15; lun. mar. mer. jeu. ven. sam. 18 h 15; mer. dim. 19 h 15 — **Antarctica et Les feux du Koweït** jeu. dim. 21 h 15; en anglais mar. 21 h 30 — **Titanica** lun. mer. sam. 21 h 30; en anglais: ven. 21 h 30

LANGELIER: 7305, Langelier (255-5482) — **Casper** (v.f.) 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05 — **Marche ou crève** 19h, 21 h 30; dern. rep. ven. sam. 23 h 50 — **Power Rangers** (v.f.) 13h, 14 h 50, 16 h 45 — **Sur la route de Madison** 19h, 21 h 35; dern. rep. ven. sam. minuit — **Batman à jamais** 13h, 15 h 20, 19h, 21 h 20; dern. rep. ven. sam. 23 h 40 — **Le premier cavalier** 13 h 15, 16h, 19 h 10, 21 h 40; dern. rep. ven. sam. minuit — **Apollo 13** (v.f.) 13h, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 25; dern. rep. ven. sam. minuit — **Express en péril** 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 15; dern. rep. ven. sam. 23 h 15

LAVAL 2000: 3195, St-Martin O. (687-5207) — **Le premier cavalier** 13 h 15, 16h, 19h, 21 h 40 — **Casper** (v.f.) 13 h 20, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30

LOEW'S: 954, Ste-Catherine O. (861-7437) — **Species** 13 h 30, 16 h 15, 19h, 22h; dern. rep. ven. sam. 0 h 15 — **Indian in the Cupboard** 12 h 30, 14 h 45, 17h, 19 h 20, 21 h 30; dern. rep. ven. sam. 23 h 40 — **Batman Forever** ven. dim. lun. mar. mer. jeu. 19 h 10, 21 h 50; sam. 21 h 10; ven. sam. dim. lun. mar. mer. jeu. 13 h 15, 16 h 05; dern. rep. ven. sam. 0 h 10 — **Don Juan de Marco** ven. sam. dim. lun. mar. 19 h 30, 21 h 40; ven. sam. dim. lun. mar. 12 h 40, 14 h 55, 17 h 05; dern. rep. ven. sam. 23 h 50 — **Cruelless** mer. jeu. 19h, 21 h 30; mer. jeu. 12 h 05, 14 h 20, 16 h 35 — **Bridges of Madison County** 12 h 50, 15 h 40, 18 h 30, 21 h 20; dern. rep. ven. sam. 23 h 50

PALACE: 698, Ste-Catherine O. (866-6991) — **Outbreak** ven. sam. dim. mar. mer. jeu. 19 h 15, 21 h 40; lun. 21 h 40; ven. sam. dim. lun. mar. mer. jeu. 13 h 50, 16 h 20 — **Bullets Over Broadway** 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30 — **Village of the Damned** 14h, 16h, 18h, 20h, 22h — **White Kiss** 14 h 05, 16 h 15, 19 h 20, 21 h 20 — **White you were sleeping** 13 h 45, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 — **Bad Boys** 14 h 15, 16 h 30, 18 h 50, 21 h 25

PARISIEN: 480 Ste-Catherine O. (866-3856) — **Petits arrangements avec les morts** 12 h 40, 18 h 30 — **Coeur vaillant** 15 h 05, 20 h 45 — **L'Indien du placard** 12 h 20, 14 h 30, 16 h 45, 19h, 21 h 10 — **Le bateau de mariage** 12 h 50, 15h, 17 h 20, 19 h, 21 h 45 — **Judge Dredd** (v.f.) 12 h 10, 14 h 35, 17h, 19 h 15, 21 h 35 — **Gazon maudit** 12 h 15, 14 h 35, 17 h 10, 19 h 25, 21 h 45 — **Espèces** 12 h 35, 14 h 50, 17 h 05, 19 h 20, 21 h 40 — **Pocahontas** (v.f.) 12 h 30, 14 h 45, 17 h 15, 19 h 05, 21 h

BASILIQUE NOTRE-DAME: rue Notre-Dame, Vieux-Montréal — **Le 20 juillet à 19 h 30, dans le cadre du Festival Mozart Plus: L'Orchestre symphonique de Montréal, dir. Thomas Dausgaard, et Giancarlo Pajaro au violon, interprète l'ouverture du Don Giovanni de Mozart, le Concerto pour violon, en mi mineur, opus 64 de Mendelssohn (soliste Tricia Park), et la Symphonie no 2, en do majeur, opus 61 de Schumann. — Le 20 juillet à 19 h 30, dans le cadre du Festival Mozart Plus: L'Orchestre symphonique de Montréal, dir. Peter Maag, avec Louis Lortie au piano. Au programme: oeuvres de Mozart, Chopin et Mendelssohn.**

MAGRO D'ART D'ORFÈRE: (Salle Gilles Lefebvre) 2900 (819-843-7575) — **Spectacles à 20h** — **Le 21 juillet:** Janos Starker. Au programme: Les Suites pour violoncelle de Bach — **Le 22 juillet:** Tsuyoshi Tsutsumi. Au programme: Les Suites pour violoncelle de Bach — **Le 23 juillet:** Marathon musical — **Le 28 juillet:** «Étoiles montantes», récital avec Xavier Phillips, violoncelle, et Louise-Andrée Baril, piano.

PIERRE-CHARBONNEAU: 3000, Viau (255-4222) — **Les 25 et 26 juillet à 20h:** L'Orchestre symphonique de Montréal, dir. Jacques Lacombe, avec Lyne Fortin, soprano et Peter Barca, baryton. Au programme: oeuvres de Donizetti, Mozart, Puccini, Ponchielli, Verdi et Lehár.

ÉGLISE ST. ANDREW AND ST. PAUL: angle Sherbrooke et Bishop (842-9991) — **Dans le cadre de la Série 1215, le 20 juillet à 12 h 15:** Jacques Boucher, organiste — **Le 27 juillet à 12 h 15:** Bruce Wheatcroft, organiste

ÉGLISE ST. JAMES UNITED CHURCH: 463, Ste-Catherine Ouest (288-9245) — **Le 25 juillet à 12 h 30:** Nigel Smith bariton et Sandra Murray, piano

ÉGLISE TRÈS-SAINTE-NOM-DE-JÉSUS: 4215, Adam (523-5930) — **Le 30 juillet à 15 h 30:** concert orgue et voix avec la soprano Darquise Bilodeau, avec Régis Rousseau à l'orgue

ORAIRE ST-JOSEPH: 3800, ch. Queen-Marj (733-8211) — **Festival d'orgue à l'Oratoire:** les 20 sonates de Joseph Rheinberger (1839-1901) — **Le 26 juillet à 20h,** dans le cadre du Festival: Denis Bédard, organiste, interprète les Sonates nos 2, 16 et 18 de Rheinberger et l'une de ses œuvres.

Under Siege 13 h 30, 15 h 50, 19h, 21 h 15; dern. rep. sam. 23 h 25 — **Espèces** 13 h 40, 16 h 15, 19 h 10, 21 h 30; dern. rep. sam. 23 h 45 — **Pocahontas** (v.f.) 13h, 14 h 55, 16 h 50, 18 h 45, 20 h 45; dern. rep. sam. 22 h 40 — **L'Indien du placard** 13 h 05, 15 h 15, 17 h 25, 19 h 30, 21 h 35; dern. rep. sam. 23 h 30 — **Batman Forever** 13 h 25, 16 h 05, 19 h 15, 21 h 40; dern. rep. sam. minuit — **Juge Dredd** (v.f.) 13 h 10, 15 h 20, 17 h 30, 19 h 35, 21 h 50; dern. rep. sam. 23 h 50

À QUÉBEC

CINÉMA STE-FOY: — **Apollo 13** (v.f.) 13 h 15, 16h, 19h, 21 h 50 — **Le premier cavalier** 13 h 30, 16 h 20, 19 h 15, 22h — **Power Rangers: Le film** 13h, 15h — **Coeur vaillant** 17h, 20 h 30

GALERIES CAPITALE: (628-2455) — **L'Indien du placard** 12 h 20, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 20, 19h — **Express en péril** 12 h 10, 14 h 15, 16 h 20, 19h, 21 h 30 — **Batman à jamais** 13 h 30, 16h, 19 h 10, 21 h 40 — **Pocahontas** (v.f.) 12 h 05, 14 h 10, 16 h 10, 18 h 30, 20 h 30 — **Espèces** 12 h 15, 14 h 25, 16 h 45, 19 h 20, 21 h 50 — **Juge Dredd** 19 h 30, 22h — **Casper** (v.f.) 12 h 25, 14 h 30, 16 h 35

LE DEVOIR

CULTURE

ARTS VISUELS

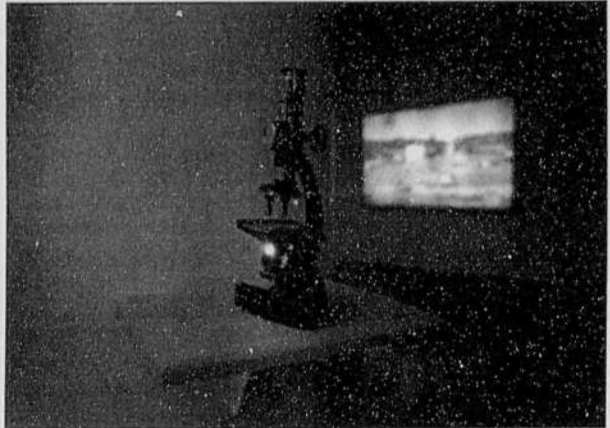


JENNIFER
COUËLLE

Une relève rangée à la Galerie Graff

Ce sont les œuvres d'une relève peu téméraire que présente actuellement la galerie de la rue Rachel. Peut-être est-ce une idée désuète, un brin romantique, que de rechercher l'audace et l'inhabituel dans la production des moins de trente ans... Ça serait dommage. Mais si les objets réunis pour l'exposition *En quête d'histoires*, montée par la jeune et dynamique commissaire Julie Turcotte, n'ont pas comme qualité première de nous surprendre, ils font en revanche preuve d'une bonne dose d'assurance et d'une cohérence plastique. Et, quoique platoniquement, ils s'évertuent à retenir notre attention. L'installation d'Eric Ladouceur, à caractère objectivement autobiographique, et celle, plus sensible, sobre et contemplative, de Samuel Lambert, ainsi que les boîtes lumineuses d'Eric Drapeau, plutôt intrigantes, demandent toutes d'être manipulées ou scrutées de près. Des semblants d'histoires seront reconstitués, celui d'une enfance et d'un corps devenu adulte, d'une journée en plein air résolue à jamais et celui, fragmenté, d'images isolées, en peine de véritable récit.

Cela dit, dans ces univers incolores, ou presque, réside une troublante impression d'absence de vie, un étrange esprit de modération, ni plus ni moins, un bémol émotif. Curieux mélange que ces œuvres qui, d'une part, nous interpellent et, de l'autre, sont si peu loquaces côté émotion. Un peu comme si les voix de ces trois artistes ne parvenaient pas à traverser l'habile organisation formelle de leurs œuvres. Comme si l'inspiration du départ avait été tuée dans l'œuf, laissant pour toute trace une coquille, vide... mais structurée. A suivre, donc. *En quête d'histoires* est présentée jusqu'au 29 juillet, 963, rue Rachel Est.



SOURCE LES ATELIERS GRAFF

La Promenade, de Samuel Lambert.

Une place de choix pour Paterson Ewen à Toronto

Voilà qui est bien! La collection du Musée des beaux-arts de l'Ontario (MBAO) vient récemment de s'enrichir de deux dons majeurs d'œuvres de l'artiste canadien contemporain Paterson Ewen, connu pour ses représentations presque magiques de phénomènes naturels. Au total trente-neuf œuvres, dont onze données par l'artiste et vingt-huit offertes par un donateur anonyme, viennent s'ajouter à cinq peintures de Ewen que le MBAO possédait déjà. Qui plus est, l'ensemble de ces dons constitue à peu de chose près un portrait complet et à jour de la carrière de l'artiste, depuis ses débuts, à la fin des années 1940, jusqu'à aujourd'hui. On y retrouvera, entre autres, l'œuvre clé des années 1970 *Traces Through Space* et la surprenante et monumentale *Thunderchain*. Du coup, le MBAO entend devenir le principal centre d'étude de l'œuvre d'Ewen au Canada. L'établissement torontois planifie déjà une exposition de l'artiste pour 1996. Un rendez-vous à ne pas manquer, considérant l'importance et l'originalité de la production de ce Montréalais d'origine.

Feu la Banque d'œuvres d'art entre les main d'un comité consultatif

Le Conseil des arts du Canada (CAC) a récemment annoncé l'établissement du Comité consultatif de transition de la Banque d'œuvres d'art. Après 23 années d'activité, le CAC a décidé en mars dernier de se départir de sa réputée Banque d'œuvres d'art. Le Comité consultatif a pour mandat principal de conseiller le CAC sur «la façon de mettre fin progressivement à la participation du Conseil aux activités et à l'administration de la Banque, particulièrement en ce qui concerne l'avenir de ses œuvres d'art, ses ressources en information et ses autres biens». Parmi les dix-neuf membres de ce comité présidé par Arthur Kroeger, chancelier de l'Université Carleton à Ottawa, on retrouve Marcel Brisebois, directeur du Musée d'art contemporain de Montréal, Michel Cheff, directeur de la Winnipeg Art Gallery, Jane Corkin, marchande d'œuvres d'art à Toronto, Alice Mansell, artiste et présidente du Nova Scotia College of Art and Design, les artistes Yves Gaucher, Marlene Creates, Lisa Steele et François Morelli, et Laurier Lacroix, professeur d'histoire de l'art et de muséologie à l'UQAM.

À voir en passant...

Les bars, cafés et commerces de la rue Saint-Denis sont nombreux à faire une place aux artistes en quête de cimaises cet été. On y voit de tout. Pas toujours du haut de gamme, mais l'initiative est tout de même appréciable.

Parmi ces expositions de quartier, celle d'André Brosseau chez l'opticien Georges Laoun mérite bien un petit saut. Cherchez surtout les icônes byzantines, ou tout comme, sur leurs supports de vieilles planches à repasser! Jusqu'au 26 août, 4012, rue Saint-Denis.

Pierre Gendron à Toronto

L'artiste Pierre Gendron, un des nombreux de sa génération à s'être baigné dans les eaux «chaudes» de l'École des beaux-arts de Montréal durant les années 1950, présente actuellement ses toiles abstraites les plus récentes à la Galerie Céline Allard de Toronto. L'exposition est en place jusqu'au 29 juillet.

Les 11^e FrancoFolies de La Rochelle, le bilan

Le Sénégalais Youssou N'Dour a participé à un des grands moments des FrancoFolies 1995 en entonnant *Quand les hommes vivent d'amour*, avec Patrick Bruel, dimanche dernier. La Québécoise Lynda Lemay a reçu le prix Sentier des Halles. Le Français Bernard Lavilliers n'a attiré que 6000 spectateurs avec son spectacle musclé...



PHOTOS ARCHIVES

Quand les francofous vivent d'amour

Lynda Lemay reçoit le prix Sentier des Halles

SYLVAIN CORMIER
ENVOYÉ DU DEVOIR
À LA ROCHELLE

Dans le TGV «Spécial FrancoFolies» du retour, mardi après-midi, quelque part entre La Rochelle et Paris, les fournis ouvrières de Jean-Louis Foulquier se sont mises à chanter. Pour nous. Se relevant à peine de graves ennuis de santé, Danièle Molko, la fourmi reine, l'âme des FrancoFolies de La Rochelle, voulait saluer les Québécois, ne pouvant être du coup aux Franco montréalais, du 4 au 12 août prochain. Alors, elle et son équipe de la salle de presse nous dédiaient, en versions a capella, *Travailler*, *c'est trop dur*, des extraits de *Starmania*, puis, surtout, *Quand les hommes vivent d'amour*, et tout le wagon avait de nouveau en tête le plus beau moment de la semaine — véritable «symbole des FrancoFolies», comme l'écrivait un journaliste de *Charente-Maritime* —, ce sommet d'émotion du show de Patrick Bruel dans la nuit de dimanche sur l'esplanade Saint-Jean d'Acres, quand le Sénégalais Youssou N'Dour et l'Algérien Khaled l'ont rejoint pour entonner l'hymne de Raymond Lévesque. Après la grande famille planétaire qu'idéalisaient le trio, c'était au tour de la petite famille des FrancoFolies de La Rochelle de faire au Québec la part belle Double velours.

Idoine point d'orgue, aussi, à un festival rondement mené, passablement suivi (quelques 60 000 entrées payantes) et, pour une fois, raisonnablement déficitaire: «moins de 400 000 francs [112 000 \$] sur 19 millions de budget, c'est-à-dire presque rien», glissait lundi midi en chemin vers la conférence de presse-bilan le baroudeur en chef Jean-Louis Foulquier, soulagé. Véritables FrancoFolies de la réunification, aussi, après les grincements de l'an der-

nier, alors que Foulquier, vociférant «Du pognon, du pognon!», avait publiquement réclamé du maire et des représentants des différents paliers de gouvernement un appui plus conséquent, sous menace de ne pas reconduire l'événement. Le théâtral cri d'alarme de l'ineffable Jean-Louis a visiblement été entendu: non seulement les subventions sont-elles en hausse de 7% cette année, mais un contrat en assure pour deux ans le renouvellement.

Rap à la française

Foulquier, entre sa litanie de chiffres et les quelques dévoilements de prix (le notable prix Sentier des Halles, assorti d'un engagement dans la salle parisienne du même nom, a été décerné à Lynda Lemay; le prix Révélation Coca-Cola, déterminé par les auditeurs de France-Inter, est revenu à Jean-Jacques Daclin), s'avouait tout particulièrement content de ses Hip Hop Folies, qui échantillonnaient, en marge des grands shows et des vedettes établies, les plus prometteurs éléments du rap à la française. «On aurait été satisfait de 3000 entrées, on a fait quasiment 7000», exultait l'homme à la toque. Suite logique, c'est la soirée MC Solaar qui a attiré le plus de spectateurs au parking Saint-Jean d'Acres: «10 847», a précisé Foulquier. Bernard Lavilliers, avec ses maigres 6000 clients, arrive en queue de par-cours. Rien à voir, tout de même avec les 12 000 de Bruel en 1991, et toutes ces esplanades naguère remplies pour les Hallyday, Dutronc, Souchaut et consorts. «Tous les spectacles se vendent moins en France», lâchait Foulquier en guise d'explication.

Il faudrait peut-être chercher du côté de ces «fêtes à...», traditionnelles brigues francofolles ramentant des tas d'invités autour d'un jubilaire-vedette, lesquelles, à l'except-

tion de Bruel, n'en étaient pas vraiment cette année. Il y aura eu bien peu de duos et de rencontres inédites lors des fêtes prévues autour de Renaud, Lavilliers, Solaar, Jacques Higelin, Youssou N'Dour, Nino Ferrer: on se contentait plus souvent qu'autrement d'apparitions, intercalées, le fêlé s'éclipsant pour une chanson ou deux. Foulquier le concédait volontiers au *Devoir* en début de festival: l'initiative a été laissée aux artistes: «La plupart ont dit qu'ils allaient venir avec des amis. On n'a pas cette année de grande fête comme on a fait autour de Luc Plamondon ou Véronique Samson, où ce sont de véritables productions, quoi. Mais j'aimerais bien en monter une l'an prochain autour de Céline Dion, ou de Paul Personne avec des joueurs de blues.»

«Nous sommes passés à travers les gouttes d'eau et l'organisateur n'a pas bu la goutte de trop», résumait Foulquier, évoquant à la fois le ciel qui, moins clémente que d'habitude, n'a causé aucune annulation, et ses excès libatoires de l'an dernier. Reflet de FrancoFolies relativement sages, à peine troublées par l'intermède de Madame Minou, à peine assombrie par l'ostracisme local des itinérants par le maire Michel Crépeau. Des Francos relaxes, à l'image de mon cher Nino Ferrer, qui a livré le plus relâché, le plus approximatif, mais aussi le plus naturellement sympa des shows de la semaine. Ce n'est pas encore cette fois qu'il le retrouvera, ce satané *Mirza*, mais il faisait drôlement chaud dans *Le Sud du signor Ferreri*. Souhaitons que le micro-climat de Spa nous soit aussi propice. Les FrancoFolies belges, en effet, débutent aujourd'hui, dès 20h, au vénérable Casino de la ville d'eaux: Beau Dommage s'y produira en première partie de... Philippe Lafontaine. On vous en reparlera, entre deux bains carbo-gazeux.

THÉÂTRE

Un Bourgeois qui eût plu à Molière lui-même

LE BOURGEOIS GENTILHOMME

De Molière; une production du Festival Juste pour rire, mise en scène par Denise Filiatrault, assistée de Pierre Parisien; décor: Claude Goyette; costumes: François Barbeau; éclairages: Claude Acolas; musique: Christian Thomas; chorégraphies: Dominique Girardeau; maquillages: Jean Bégin; perruques: Rachel Tremblay; accessoires: Philippe Pointard; avec: Benoît Brière (Monsieur Jourdain), Adèle Reinhardt (Madame Jourdain), Pascale Montpetit (Nicole), Jacques Girard (Corvielle), Markita Boies (Dorimène), Jacques L'Heureux (Dorante), Élyse Marquis (Lucille), Gabriel Sabourin (Cléon), Patrice Coquereau (Maitre de musique), Yvan Benoit (Maitre d'armes), Denis Paris (Maitre de danse), Normand Lévesque (Maitre de philosophie), Francis Bergonza (Maitre tailleur) et 12 autres acteurs, chanteurs et danseurs; au Théâtre Saint-Denis, à Montréal

JACQUES LARUE-LANGLOIS

On ne s'ennuie pas un instant à la représentation de ce *Bourgeois gentilhomme* que la mise en scène de Denise Filiatrault resti-

tue dans une splendeur fofolle et un déploiement loufoque qu'on peut facilement imaginer près de la version originale — même si personne, bien entendu, n'en sait rien. La comédie-ballet de Poquelin recroît ici un traitement de premier ordre.

D'abord, tout est parfaitement réglé dans les déplacements des 28 personnes — comédiens, chanteurs et danseurs — qui évoluent dans un habile décor en faux agencé autour d'un balcon semi-circulaire, devant lequel se déroule les habiles mouvements de ballets. Chacun des multiples personnages très typés que Molière met en présence tire admirablement parti, et avec finesse, de son petit numéro personnel. Les enchaînements d'une scène à l'autre sont toujours marqués d'une fantaisie imaginative qui convient parfaitement à la pièce.

Bouffonnerie endiablée et farce invraisemblable, ce texte n'offre qu'une faible intrigue ou tout est prétexte à une suite de scènes de revues. Nous sommes loin du maître écrivain Molière mais quel amuseur débordant d'imagination nous offre *Le Bourgeois*.

Et le Bourgeois lui-même? Benoît Brière est tout à fait ce qu'on attendait de lui: aussi à l'aise dans ce grand premier rôle — son tout premier — que dans tout ce qu'on lui a vu faire jusqu'ici, à la scène...ou ailleurs. Il joue un personnage particulièrement détraqué et parvient à lui insuffler une fantaisie merveilleuse, à la fois dans le ton, la mimique et les déplacements physiques sur le plateau qu'il occupe en toute aisance.

Il faut dire qu'il est parfaitement secondé par un aréopage de comédiens et de comédiennes qui parviennent à donner du caractère à la moindre petite intervention. Puisqu'il faut être bref, citons à tout crin la *Madame Jourdain* délirante d'Adèle Reinhardt, la pétillante et rieuse Nicole de Pascale Montpetit, la précieuse et Marie-Chantal de Dorimène de Markita Boies.

Superbes voix des chanteurs et souplesse gracieuse des danseurs et danseuses complètent l'effet de cette pétillante fantaisie d'un autre siècle à laquelle la présente production permet une continuité qui nous réjouit tous.

Musique sans frontières

La musique en rouge et blanc à Oka

PASCALE PONTOREAU

Depuis 1993, la ville d'Oka s'offre un rendez-vous estival qui, à l'encontre du fâcheux anniversaire, s'attache à réconcilier les deux communautés de la cité. *Musique sans frontières* est, comme son nom l'indique, un festival qui par le biais de jumelage d'artistes réunis aujourd'hui, demain et samedi, au Parc Philippe Lavallée, entend maintenir un pont culturel entre les Mohawks de Kanasatake et les populations québécoises de la région.

Au programme de la présente édition, une première soirée qui accueillera, dès 20h ce soir, Camenès suivi de Roddie Romero and The Rockin' Cajuns. La chanteuse de Camenès a des origines algonquines et abenakise dont elle a profité pour présenter une musique très personnelle animée d'un visuel original. Ses précédentes prestations lui ont d'ailleurs permis de participer aux semi-finales du récent Empire des Futures Stars. Connu grâce à ses spectacles présentés au Festival international de jazz de Montréal en 1993 et 1994, Roddie Romero débarque tout droit de Louisiane avec son «swampland boogie» qui fait bouger dès les premières mesures.

La seconde soirée de *Musique sans frontières* sera réservée aux Ontariens Chuck Labelle qui, avec le regain des bottes et chapeau de cowboys, obtient un franc succès avec son country francophone non dénué d'humour et de simplicité; il précèdera Murray Porter. Originaire des Six-Nations, ce bluesman autochtone dont le dernier album a été enregistré à Nashville a été défini comme suit: «Un homme Rouge qui chante le blues d'un homme Noir avec les mots d'un homme Blanc», une polychromie qui en dit long sur son message musical.

Enfin, il reviendra au rocker Breen Lebœuf de baisser le rideau sur le festival. Avant lui, l'auteur-compositeur-interprète Shingoose de Winnipeg laissera un avant-goût de ses textes baignés dans la défense de la cause amérindienne et marquée d'un humour bien particulier.

Télé par satellite

La soucoupe sous la coupe

PRESSE CANADIENNE

Le premier service canadien de télévision par satellite, Expressvu, doit entrer en fonction en septembre, mais certains consommateurs pressés de s'y abonner pourraient bien devoir attendre leur soucoupe jusqu'en décembre.

La demande pour l'antenne de réception grande comme une pizza et la boîte de contrôle —toutes deux indispensables pour capter les émissions— dépassera probablement l'offre, a déclaré hier le président d'Expressvu, Ted Boyle, qui a toutefois promis que chacun pourrait avoir l'équipement complet avant Noël.

Il en coûtera 1000 \$ au consommateur désireux de se procurer cet équipement.

«Le prix de vente baissera à 300 \$ dans les 18 mois», déclare Ted Boyle, se disant assuré que d'autres fabricants voudront saisir l'occasion.

Le cabinet fédéral a récemment accordé à Expressvu, de Mississauga, le feu vert pour lancer dès le 1er septembre un système national de diffusion par satellite. Le gouvernement a également demandé au CRIC d'accélérer le traitement des demandes de permis.

Jusqu'ici, une seule autre compagnie est en lice pour l'obtention d'un permis, Power DirecTv, mais d'autres ont annoncé qu'ils déposeraient une demande.

Un jour, a ajouté Ted Boyle, les consommateurs devraient être capables d'acheter des appareils de télévision dotés de cartes spéciales qui rendront inutile l'achat de boîtes de contrôle.

Les abonnés à Expressvu devront également payer un abonnement mensuel. Le président a donné l'assurance que le coût serait comparable à celui de l'abonnement au câble dans les grands centres urbains, mais n'a pas donné plus de détails.

Expressvu espère avoir 100 000 abonnés à la fin d'août 1996.

Un lancement officiel au Québec est envisagé, mais rien n'a encore été décidé.

Expressvu devrait fournir plus de détails sur sa programmation, ses tarifs et son lancement d'ici deux semaines.